

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique ARRONDISSEMENT NANTES CANTON SAINT-HERBLAIN II	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 25 juin 2026
---	---

L'an deux mil vingt-six le vingt-cinq juin, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix-huit juin sous la présidence de Monsieur Damien LE, Vice-Président du CCAS.

Etaient présents :

M. Damien LE ROUX, Vice-président du CCAS
 Mme Charline TANGUY, membre élu
 Mme DREYFUS, membre élu,
 Mme LOUBOUTIN, membre élu,
 Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
 Mme Aliette BERTHELOT, membre nommé
 Mme Nathalie ENET, membre nommé
 Mme Marie-Odile BAUDON-BELLEIL, membre nommé
 M. Philippe DE RIVE, membre nommé
 Mme Marie-Agnès RAHAL, membre nommé (arrivée à 19h30)

Nombre de membres
 En exercice :14
 Présents :12
 Votants :12

Assistait également à la réunion :

M. Ulrich BREHERET, directeur de la cohésion sociale et directeur du CCAS
 Mme Sabrina DESPORTES, responsable du service solidarité et adjointe au directeur de la cohésion sociale
 M. Laurent DELBECQUE, Directeur Finances, Achat public et Performance

Absents excusés :

Mme Emmanuelle BETY, Vice-présidente déléguée du CCAS (donne procuration à M. LE ROUX)
 Mme Stéphanie LEFEBVRE, membre élu, conseillère subdéléguée au bien-vieillir (donne procuration à Mme TANGUY)
 M. Bernard GIUMELI, membre élu, conseiller subdélégué à la santé et à la prévention (donne procuration à Mme ENET)
 M. Jean-Michel LAIR, membre nommé

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

12. Rapport d'activité 2025 du CCAS

Exposé

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un **établissement public administratif**, rattaché à la commune. Il a pour vocation de **mettre en œuvre la politique sociale municipale**. Outre les missions légales qui lui sont confiées (la domiciliation administrative, les demandes d'aide sociale légale, l'analyse des besoins sociaux), le CCAS adopte **une politique volontariste à destination des publics en fragilité sur plusieurs axes** : garantir un accueil de proximité ; lutter contre la précarité sous toutes ses formes ; favoriser l'accès aux droits ; favoriser l'habitat pour tous ; accompagner le bien vieillir ; promouvoir la santé ; favoriser le lien social et promouvoir l'accessibilité universelle. L'année 2025 a été marquée par des **situations de précarité persistantes**, par **l'isolement de certains publics** et par des **besoins sociaux en constante évolution**. Dans ce contexte social dégradé, le CCAS a poursuivi en 2025 et continuera de le faire durant ce nouveau mandat son action avec une même ambition : **garantir un accompagnement de proximité, accessible et humain**.

I. GARANTIR UN ACCUEIL DE PROXIMITE

L'accueil social de proximité (physique et téléphonique) est proposé sur deux sites (Hôtel de Ville et l'Espace France Services à Plaisance) **afin de renforcer le maillage territorial des services du CCAS**. Ces sites sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'informations, d'orientation et sont essentiels pour mieux accompagner les habitants et habitantes dans leurs demandes. **L'accueil social de proximité a connu une forte augmentation de sa fréquentation : + 12% en 2025** (soit plus de 20 000 accueils dont 1/3 ont lieu à France Services) et +41% depuis 2023. Les accueils concernent prioritairement des demandes liées à l'aide administrative, l'aide alimentaire et financière et la tarification solidaire Naolib.

L'accueil seniors est quant à lui mobilisé principalement pour des demandes relatives au CLIC Orvault-La Chapelle sur Erdre et au dispositif Voitur'Âge. Le nombre d'accueils a également augmenté **de 32% avec plus de 6 000 accueils**.

II. LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES

Les demandes d'aides financières pour assurer les besoins fondamentaux des habitants ont connu **une évolution contrastée en 2025**.

- L'aide alimentaire. L'évolution du règlement d'aides sociales facultatives (passage de 5 à 3 demandes maximum sur 12 mois) a entraîné une **diminution du nombre de demandes d'aides alimentaires (-12%)** mais **une augmentation du nombre de ménages aidés (+27% soit 431 ménages contre 340 ménages en 2024)**, majoritairement pour des personnes issues des quartiers de Plaisance, Bois St Louis, Ferrière, Bourg et Salentine et pour des **personnes seules et des familles monoparentales**. Cette aide s'est matérialisée par l'octroi de chèques multiservices **pour un montant total de 98 225€** (contre 109 920€ en 2024). Il convient également de noter que le CCAS a versé 16.1 € de subventions à des associations relevant du champ de la lutte contre la précarité alimentaire (81% du montant total des subventions versées aux associations).
- L'aide sur facture. **40 ménages ont reçu une aide financière sur facture**, contre 47 en 2024 (diminution de 11%), pour un montant de 10 109€ (montant stable).

- L'aide à la pratique sportive, artistique et culturelle. Le nombre de ménages aidés a **augmenté de 9% en 2025**, soit 63 ménages pour un montant d'aide de 6 795€ (+ 16%).
- L'aide au portage de repas a connu une diminution en 2025 (après une forte augmentation en 2023 : -11% de repas financés pour les personnes dépendantes, pour 11 personnes bénéficiaires (au lieu de 10 en 2024).

Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires de la tarification solidaire Naolib a poursuivi son **augmentation continue depuis 2021 avec une augmentation de 3% d'instructions de dossiers en 2025** pour un total de 2 202 bénéficiaires sur la commune (+2%). Les habitants de Plaisance sont fortement concernés.

Le CCAS a poursuivi **l'animation du groupe de travail sur la précarité alimentaire**, réunissant des représentants du milieu associatif, des services municipaux et du Département. Plusieurs actions ont été menées en 2025 comme l'organisation d'ateliers cuisine animé par VRAC et les restos du cœur, le partenariat entre la ferme maraîchère et certaines associations pour récupérer le surplus de production, l'intervention de la PMI sur l'alimentation concernant les 0-3 ans. **La lutte contre la précarité énergétique** a également mobilisé les équipes du CCAS avec des actions d'aller-vers, sur l'espace public avec les associations CSF et CIM-E.

III. FAVORISER L'ACCES AUX DROITS

Le CCAS a pour vocation d'intervenir sur des situations individuelles, en complémentarité du Département qui est le chef de file de l'action sociale. **Les travailleurs sociaux du CCAS ont ainsi accompagné 507 ménages en 2025** notamment sur deux volets :

- La domiciliation administrative de personnes sans domicile stable mais présentant un lien avec la commune. Le nombre de domiciliations est **relativement constante** (127 personnes domiciliées au 31/12/2025 contre 132 un an plus tôt). La proportion de Migrants de l'Est Non Sédentarisés (MENS) diminue de 9 points (43% en 2025 contre 52% en 2024). Ces domiciliations font également l'objet d'entretiens réguliers avec les travailleurs sociaux (+3% d'entretiens).
- Les permanences sociales. 271 ménages ont ainsi été accompagnés (majoritairement des personnes seules et des familles monoparentales), **soit une augmentation de 17% en 2025 (+122% depuis 2023)**. Les situations de ruptures familiales et de ruptures professionnelles sont prédominantes. Plus de 28% de ces situations sont des personnes âgées de +60 ans (+3 points par rapport à 2024).

Par ailleurs, l'activité de France Services a **continué d'être soutenue en 2025 avec une augmentation de 34%** (soit plus de 7 254 interventions réalisées). Le dispositif concerne majoritairement des

démarches liées aux titres de séjours des étrangers (27%, en diminution / démarche arrêtée par France Services en septembre), de l'agence nationale des titres sécurisés (25%, en augmentation), des finances publiques (7%) et de l'assurance maladie (7%).

Enfin, le **Kiosque Mobile**, financé par le Pacte métropolitain des Solidarités, est intervenue à **46 reprises** sur le territoire avec des permanences délocalisées du CCAS et des actions de prévention et de lien social de la médiation sociale.

IV. FAVORISER L'HABITAT POUR TOUS

Dans un contexte de crise de l'immobilier et d'allongement de la durée d'attribution d'un logement social sur la métropole nantaise (34.9 mois pour Orvault), les demandes de logement social ont poursuivi leur augmentation: le CCAS comptait **8 795 demandes de logement social (+1.28%)** au 1^{er} janvier 2026 dont **351 demandes de logements sociaux « contingentés ville »**. Par ailleurs, le nombre d'attributions de logements sociaux a **diminué de 6.8% en 2025** (178 logements attribués, dont 43 issus du contingent ville).

Par ailleurs, la Ville gère un dispositif de **huit logements temporaires** destinés à des personnes en précarité et qui ne peuvent pas encore intégrer le droit commun. Deux associations assurent l'accompagnement de ce public (Solidarité Estuaire et ANEF FERRER) soit **13 ménages accompagnés en 2025** contre 14 en 2024.

Enfin, le CCAS prend en compte **l'habitat des seniors** en orientant/conseillant par le CLIC les personnes âgées vers les dispositifs adaptés et en assurant la gestion locative de 4 logements destinés à des personnes âgées.

V. ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

La transition démographique et le vieillissement de la population constituent un enjeu majeur auquel le CCAS souhaite répondre. Le CCAS et la Ville ont lancé la **démarche Ville Amie des Aînés** permettant la réalisation d'un diagnostic de territoire et d'un plan d'actions.

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) Orvault-La Chapelle-sur-Erdre a connu **une activité contrastée** : le nombre de personnes aidées a diminué de 9.8% en 2025 (soit 867 personnes aidées). Le nombre de **visites à domicile** conduisant à une évaluation de l'autonomie des personnes âgées de +60 ans a **augmenté de 12.5% en 2025**.

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) Orvault-Sautron, devenu Service Autonomie à domicile (SAD) au 1^{er} janvier 2026, d'une capacité de 55 places, a **augmenté son taux d'occupation** de 6.5 points pour atteindre 86.5%. **74 patients ont été pris en charge en 2025**, contre 76 en 2024 (dont 60 orvaltais). Le niveau de dépendance des patients est élevé ; les situations complexes sont toujours aussi nombreuses et nécessite des compétences renforcées de l'équipe.

Dans la continuité des années précédentes, le CCAS a également proposé en 2025 une **offre d'accompagnement à destination des aidantes et aidants**, en collaboration avec la Maison des aidants de la Ville de Nantes (cafés échange et ateliers thématiques sur la santé des aidants, les aides mobilisables ; le bien-être des aidants).

Par ailleurs, un **cycle d'ateliers et sorties en petit collectif** à destination des **seniors en situation d'isolement et/ou précarité**, a été organisée en copilotage entre la médiation sociale et le service seniors et santé (excursions à la journée ; ateliers alimentation / relaxation / prévention des chutes).

Enfin, le **dispositif Voitur'Âge**, financé par le Pacte métropolitain des Solidarités, a été lancé en janvier 2025. Plus de 80 personnes se sont inscrites au dispositif, avec une utilisation plus importante du transport individuel assuré par 12 bénévoles (147 trajets assurés) que la navette collective (24 navettes organisées)

VI. PROMOUVOIR LA SANTE

La **prévention santé** a été une thématique davantage explorée par le CCAS avec la poursuite du partenariat avec la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** Erdre et Cens (séances de sensibilisation des professionnels de santé), le déploiement du **Contrat local de santé métropolitain (CLSM / 3 projets financés)** et l'organisation **d'actions collectives** : une formation sur les premiers secours en santé mentale pour les professionnels du territoire ; une sophromarche ; un atelier de réalité virtuelle etc.

Enfin, **l'accès aux soins** a poursuivi son partenariat avec les mutuelles communales (complémentaires santé) : **368 habitants en ont bénéficié en 2025 (+46%)**.

VII. FAVORISER LE LIEN SOCIAL

La médiation sociale a poursuivi le développement d'actions sur le territoire, favorisant ainsi **lien social dans les quartiers**. Le nombre d'habitants touchés par la médiation sociale a **diminué de 26% en 2025** (plus de 3 800 personnes) via des cafés thématiques, du porte-à-porte dans l'habitat social, de la veille sociale, des animations et spectacles sur l'espace public, des excursions, des actions de prévention santé. La médiation sociale a également poursuivi sa forte implication au sein du **Territoire de réussite éducative Plaisance**.

VIII. PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

La Ville d'Orvault a poursuivi le **déploiement de Plan Handicap 2025-2026** sur toutes les politiques publiques qu'elle porte, avec la contribution du CCAS. Le rapport handicap 2025 sera présenté dans les prochaines instances.

Pour répondre à l'ensemble des besoins identifiés ci-dessus, le CCAS a maintenu un **niveau élevé de financement** ; il a également **poursuivi le travail partenarial** sur le territoire avec le Département de Loire-Atlantique (développement de l'accueil social universel) et le milieu associatif très actif sur Orvault.

Information

Le conseil d'administration du CCAS propose :

- **DE PRENDRE** connaissance du rapport d'activité 2025 du CCAS.

Madame DREYFUS souligne que l'évolution des aides sociales facultatives réalisée sous l'ancien mandat avait pour objectif de trouver un équilibre entre l'augmentation des besoins des ménages et la maîtrise du volume financier des aides. L'objectif a été atteint selon elle : le montant total des aides a été maîtrisé (98K€) et davantage de ménages ont pu être aidés. Madame DESPORTES indique que si des ménages ont des besoins plus conséquents, ils sont accompagnés par les travailleurs sociaux du CCAS.

Madame DREYFUS réexprime l'attente d'un calendrier concernant le plan d'action Ville Amie des Aînés et souhaite connaître les actions prioritaires de la nouvelle majorité.

Madame TANGUY précise que des décisions seront prises à l'issue d'un séminaire élus/Service qui aura lieu début juillet, qui permettra de prioriser les actions VAA. Toutefois, Madame TANGUY indique que le réseau de visiteurs bénévoles pour les personnes âgées (en s'appuyant peut-être sur des relais associatifs) sera la priorité.

Monsieur LE ROUX indique que le transfert juridique des données collectées durant la campagne est en cours d'étude.

Madame TANGUY précise également que la nouvelle mandature aura une attention particulière pour l'installation de bancs adaptés aux personnes âgées sur l'espace public ; l'ouverture des EPHAD à des personnes vivant à domicile ; le développement d'un service de conciergerie ; le développement du béguinage intergénérationnel. Le dispositif « cantine en part'âge » prévu par l'ancienne équipe municipale est pour le moment mis en pause, une expérimentation de repas pris par des enfants de certains ALSH dans des EHPAD étant en cours.

Madame ENET demande s'il est possible que les enfants puissent également prendre des repas dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Madame TANGUY indique que cette proposition relève de la politique publique du handicap et qu'elle sera relayée auprès de l'adjointe en charge de cette délégation.

Concernant l'action relative à l'ouverture des EHPAD, Madame ENET indique que si des personnes vivant à domicile vont ponctuellement dans les établissements, ces derniers auront-ils la capacité en ressources humaines pour encadrer cela ?

Monsieur LE ROUX indique que cette action ne se fera qu'avec l'accord des EHPAD.

Madame TANGUY souligne que, suite à ses récentes visites dans les deux EHPAS du territoire, les directions semblent réceptives à cette proposition.

Monsieur DE RIVE souhaite que la Ville favorise davantage l'inclusion sur le territoire.

Monsieur LE ROUX précise quelques initiatives existantes sur le territoire (cf. l'UPAVS au CSC Bugallière et les retours positifs de ce dispositif inclusif) et souhaite également que d'autres projets puissent être créés sur le territoire.

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 044-214401143-20260630-DCA2026M06N12-DE

DCA2026M05N01-R1/7

Madame DREYFUS souhaite connaître les raisons d'un renouvellement de la délibération de la CCA.

Monsieur BREHERET indique que le changement de mandature implique de faire voter une nouvelle délibération en Conseil municipal, tant sur la composition de l'instance que son fonctionnement. Monsieur LE ROUX indique qu'une première réunion a eu lieu en juin avec certains acteurs associatifs pour penser la future CCA.

Monsieur LE ROUX précise, qu'à l'instar de l'ancienne mandature, la CCA concernera l'accessibilité universelle sera conservée et pas que l'accessibilité bâtimementaire.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le :

30 JUIN 2026

Le secrétaire de séance

Ulrich BREHERET



Extrait certifié conforme

Orvault, le 29 juin 2026

Le Vice-Président du CCAS

Damien LE ROUX

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 044-214401143-20260630-DCA2026M06N12-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ CCAS 2025



SOMMAIRE

ÉDITO	3
PROMOUVOIR L'ACCUEIL SOCIAL DE PROXIMITÉ	4
L'accueil Solidarité	4
L'accueil Seniors et santé, l'accueil du CLIC	6
PERSPECTIVES 2026	8
LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES.....	9
L'aide alimentaire et l'aide sur facture.....	9
L'aide au portage de repas.....	11
L'aide à la pratique sportive, artistique ou culturelle.....	11
La mobilité solidaire	12
Les actions de lutte contre la précarité	14
PERSPECTIVES 2026	16
FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS.....	17
Les interventions des travailleurs sociaux.....	17
France Services.....	21
Le Kiosque Mobile	24
PERSPECTIVES 2026	25
FAVORISER L'HABITAT POUR TOUS.....	26
Le logement social	26
Le logement temporaire	29
Les logements seniors	31
La procédure d'expulsion	32
PERSPECTIVES 2026	33
ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR	34
La démarche Ville amie des aînés	34
Le CLIC Orvault / La Chapelle-sur-Erdre	35
Le transport solidaire Voitur'âge	40
Les animations seniors et l'aide aux aidant-es.....	41
PERSPECTIVES 2026	42

PROMOUVOIR LA SANTE	43
Les actions de prévention santé	43
Les mutuelles communales	44
PERSPECTIVES 2026	45
FAVORISER LE LIEN SOCIAL	46
La médiation sociale.....	46
PERSPECTIVES 2026	48
PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE	49
La mission handicap.....	49
PERSPECTIVES 2026	52
L'EVOLUTION BUDGETAIRE DU CCAS (2024 à 2025)	53
ANNEXE : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS	56

ÉDITO

Dans un contexte social toujours marqué par des **situations de précarité persistantes**, par **l'isolement de certains publics** et par des **besoins sociaux en constante évolution**, les équipes du CCAS, les administrateurs et l'ensemble des partenaires locaux ont poursuivi en 2025 leur action avec une même ambition : **garantir un accompagnement de proximité, accessible et humain**. Soutien aux personnes en difficulté, accès aux droits, accompagnement des seniors, prévention en santé, aide alimentaire, maintien du lien social ou encore accompagnement vers le logement : les actions menées traduisent la volonté de répondre concrètement aux réalités vécues par les Orvaltaises et les Orvaltais.

Le CCAS d'Orvault a poursuivi **le déploiement de l'aller-vers** dans ses différents dispositifs avec notamment la création du Kiosque mobile, renforçant ainsi l'accès aux droits sur le territoire. L'année 2025 fut également consacrée **à penser la place des seniors dans la ville** avec la finalisation de la **démarche Ville Amie des Aînés**, point de départ de nouvelles mesures à venir, et la transformation du Service de Soins Infirmiers à Domicile Orvault-Sautron en **Service Autonomie à Domicile Orvault-Sautron** et la mise en œuvre progressive d'un guichet unique pour les usagers.

L'année 2026, année électorale, marquera une étape importante dans la vie du CCAS avec le **renouvellement et élargissement de son conseil d'administration**, l'occasion de réaffirmer les valeurs qui fondent notre action : solidarité, écoute, coopération et attention portée aux plus vulnérables. Il nous semble pertinent de rappeler que l'aide aux plus démunis coûte toujours moins cher à la société que de les laisser pour compte. Tout un chacun peut avoir besoin d'aide à un moment de sa vie, ou toute sa vie. **L'entraide est une des valeurs fondamentales de notre société, que nous devons entretenir.**

Pour guider notre action, nous engagerons cette **année l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**, compétence réglementaire du CCAS. Cette démarche, permettra de mieux comprendre les évolutions sociales du territoire, d'identifier les besoins émergents et de construire, avec les acteurs locaux et les habitantes et habitants, des réponses toujours plus adaptées. Parce qu'une politique sociale et inclusive efficace repose avant tout sur **une connaissance fine du territoire et sur le dialogue avec celles et ceux qui le vivent au quotidien.**

Ensemble, poursuivons cette ambition : faire d'Orvault une ville où chacune et chacun trouve sa place et peut être accompagné tout au long de son parcours de vie.

Sébastien ARROUËT

Maire d'Orvault

Damien LE ROUX

Maire-adjoint aux solidarités

Emmanuelle BETY

Adjointe déléguée à l'inclusion,
à l'accessibilité et aux égalités

Président du CCAS

Vice-président du CCAS

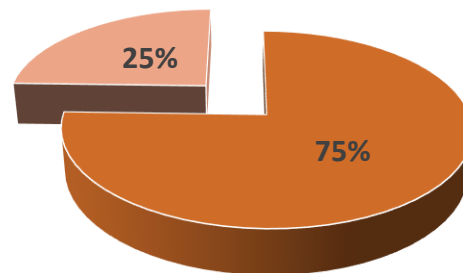
Vice-présidente déléguée
du CCAS

PROMOUVOIR L'ACCUEIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

L'accueil Solidarité

Il est proposé un **accueil social de proximité sur deux sites**, à l'Hôtel de Ville ainsi qu'à l'Espace France Services à Plaisance. Ces accueils sont destinés à l'ensemble de la population orvaltaise afin de favoriser l'accès aux droits sociaux fondamentaux et de faciliter le lien social. Ce sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'informations et d'orientation.

Nombre total d'accueil en %



■ Accueil Physique ■ Accueil Téléphonique

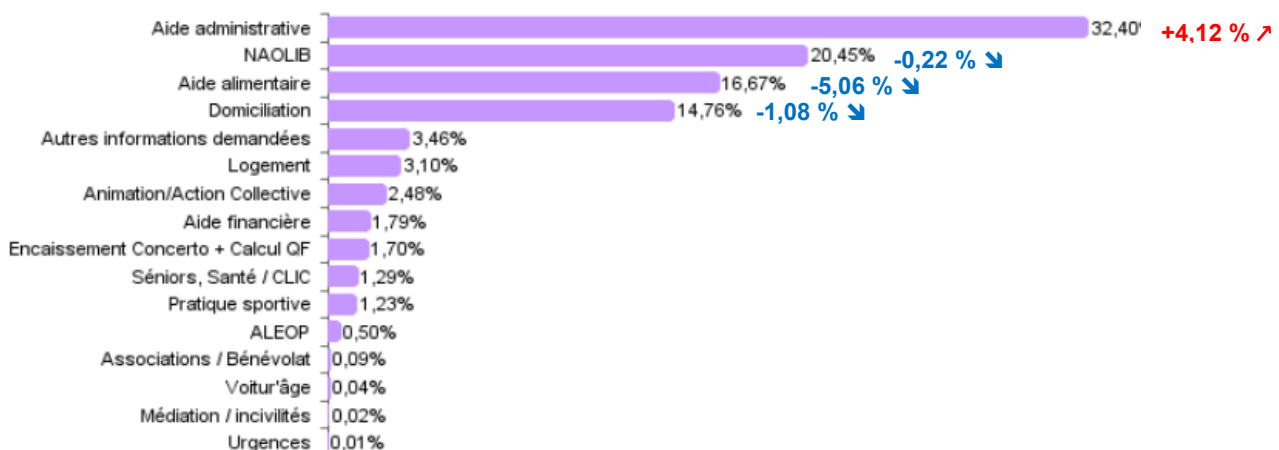


20 174 accueils
 (18 074 en 2024)
+ 12% ↗

**France
services**

**1/3 des accueils ont eu lieu à
 l'Espace France Services,
 évolution de + de 24% à l'Espace
 France Services**

Nombre d'accueils par thématique





- **Augmentation constante des accueils physiques sur les deux sites** avec une augmentation plus forte à l'Espace France Service en raison de l'activité même de France Services.

A l'Espace France services : 8 003 accueils (6 448 en 2024, soit +24%)

- 5 377 accueils pour une orientation pour une démarche FS – 3 769 en 2024.
- 2 626 accueils pour une autre démarche ou orientation autre que France Services – 2 679 en 2024.

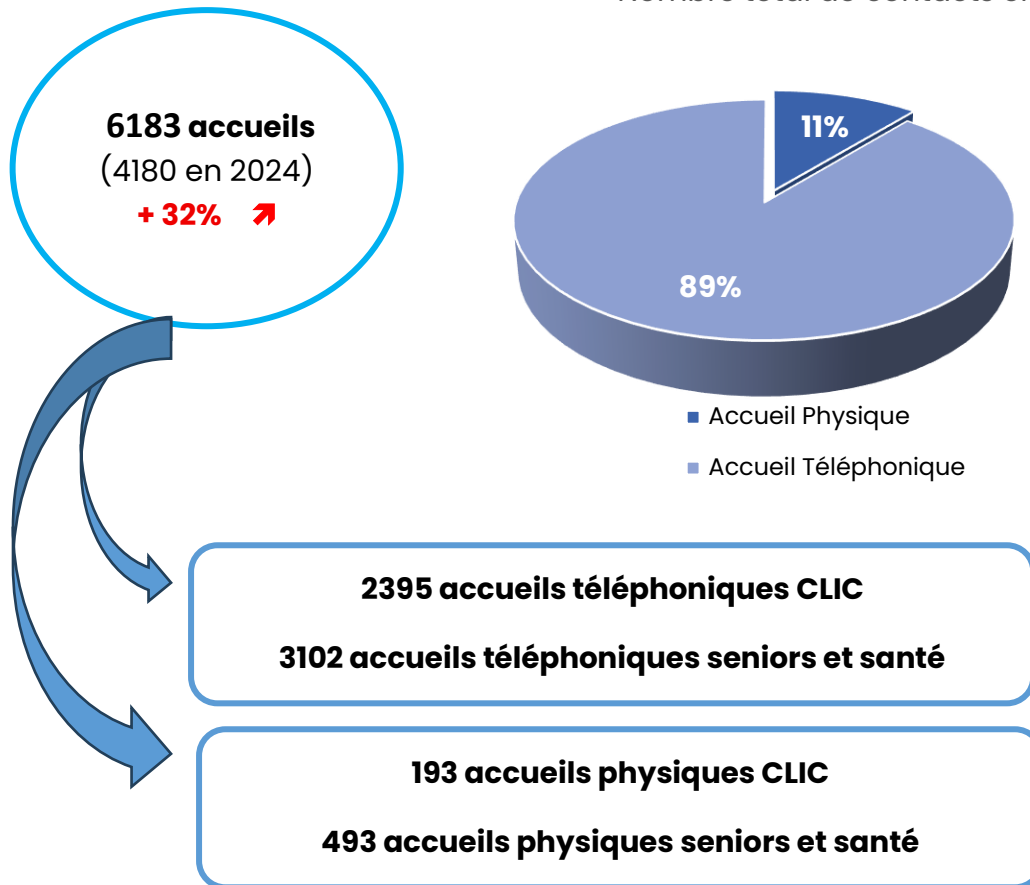
A l'Hôtel de Ville : 12 171 accueils (11 626 en 2024, soit +7%)

- 152 accueils pour une réorientation pour une démarche à FS – 102 en 2024
- 12 019 accueils pour une autre démarche ou orientation autre que France Services – 11 524 en 2024.
- Augmentation en lien avec la mise en place des permanences sociales seniors, des permanences logement, des diverses sollicitations d'accès aux droits, et avec le rapatriement ponctuel au bourg des permanences de tarification solidaire (en lien avec les arrêts successifs d'agents accueil).

PROMOUVOIR L'ACCUEIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

L'accueil Seniors et santé, l'accueil du CLIC

Nombre total de contacts en %



53 Dossiers d'aide légale instruits
 (43 en 2024) **+ 23 % ↗**



125 Personnes sont inscrites
 sur le registre des personnes
 vulnérables
 (145 en 2024) – 14 % ▮
 (Obligations alimentaires,
 Hébergement, aide-ménagère, ASP)



377 Personnes bénéficient
 de la téléassistance au
 31/12/2025 (345 en
 2024) **+ 9% ↗**
 Dont **84** bénéficiaires (106
 en 2024).
79 résiliations ont été faites
 (79 en 2024).



- Nous constatons une **très forte augmentation du nombre de seniors accueillis au sein du service en 2025(+ 32 %), en lien avec la mise en œuvre du dispositif Voitur'âge (plus de 1200 contacts) :**

- En 2024 : 28% de l'accueil téléphérique était dédié à la ligne seniors et santé
- En 2025 : 56% de l'accueil téléphonique était dédié à la ligne seniors et santé

La proportion entre l'accueil physique et l'accueil téléphonique reste à l'identique (14% en 2024, 11% en 2025) : l'essentiel des accueils se fait donc par téléphone.

- Le nombre de personnes inscrites sur le registre de personnes vulnérables est en légère diminution. En 2025, **le plan canicule a été activé trois fois.**
- **Le nombre de dossiers d'aide légale instruits a augmenté de 23% entre 2024 et 2025 alors qu'il était stable précédemment.** Les 2/3 correspondent à l'instruction de dossiers **d'obligation alimentaire** (l'obligation alimentaire est un devoir défini par le Code civil, dans le cadre duquel les membres du cercle familial sont tenus d'entretenir leurs proches dans le besoin).
- Concernant la téléassistance, si le nombre de bénéficiaires est en légère augmentation, **de nombreux mouvements sont constatés** (arrivées et résiliations).
- En 2025, l'organisation de l'accueil seniors et santé a été revue avec **la mise en place du dispositif de mobilité solidaire Voitur'âge** (fermeture au public le mardi matin, répartition des tâches, procédure sur la continuité de service, lien avec les autres accueils, présence régulière les mercredis matins à l'Espace France Services.)

PROMOUVOIR L'ACCUEIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

PERSPECTIVES 2026



- Renforcer la **participation des équipes à l'accueil social universel** (ASU) co-piloté entre le Département de Loire-Atlantique et le CCAS.
- Poursuivre le **travail engagé avec la Ville et Nantes Métropole** sur les accueils.

LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES

L'aide alimentaire et l'aide sur facture

L'aide alimentaire et l'aide sur facture sont **des soutiens financiers qui ne sont pas obligatoires, mais qui peuvent être accordés de manière discrétionnaire par le CCAS** par l'intermédiaire d'une commission présidée par la vice-présidente du CCAS.

**912 demandes d'aides
alimentaire déposées**
(1 039 en 2 024)

- 12 % ↓

**865 aides alimentaires accordées
pour un montant total de 98 225 €**
(994 en 2 024 - 109 920 €) **- 13 % ↓**

431 ménages aidés (340 en 2024 + 27 % ↑)
(145 nouveaux ménages)



**47 demandes
d'aides sur facture
déposées**
(60 en 2 024)

- 22 % ↓

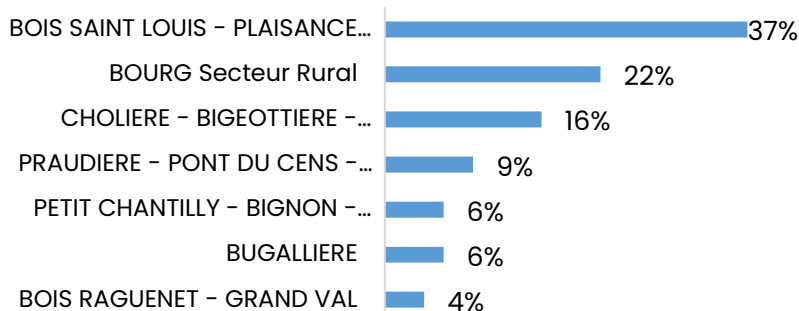
**44 aides sur factures accordées
pour un montant total de
10 109,62 €**

(53 aides en 2 024 - 10 356,55 €)

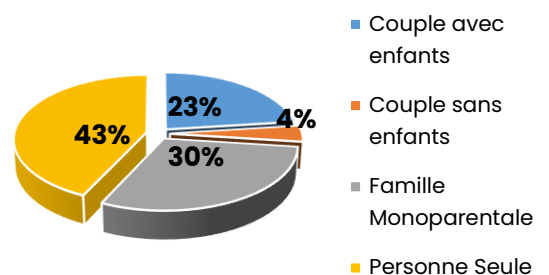
- 17 % ↓

40 ménages aidés
(47 ménages en 2024)

Répartition par quartier de résidence des ménages ayant bénéficié au moins d'une aide alimentaire et financière



Structure familiale des ménages aidés





- L'aide alimentaire est majoritairement sollicitée à hauteur de **73% par les familles monoparentales et personnes seules** dont la moyenne d'âge est entre 30 et 50 ans (54%) contre 34% après 50 ans, avec une légère évolution sur le secteur bourg (22% contre 19% en 2024) et également une légère baisse sur Plaisance (37% contre 40% en 2024)
- Les modifications du règlement des aides alimentaires ont permis de répondre à un double objectif : **maîtriser les dépenses et répartir l'aide sur davantage de foyers**. 91 ménages supplémentaires ont pu en bénéficier. La baisse du nombre de demandes est liée au fait que les aides soient passées de 5 à 3 aides sur une période de 12 mois et non plus sur une année civile. Cela a permis d'inscrire de nouveaux ménages, ayant moins de renouvellements. Le service répond à plus de sollicitations notamment des premières demandes et il n'y a plus un mois de délai pour les prises de rendez-vous. Très peu de familles, qui arrivaient à 3 aides, ont exprimé leur désarroi à la suite du changement du règlement. Celles qui ont pu le faire ont été vues par les Travailleurs sociaux pour évaluer la situation et répondre à leurs difficultés. Concernant la baisse des dépenses : 2025 est une phase transitoire avec tous les changements (ex 1 ménage a fait une demande en octobre 2025 et va en faire peut-être en 2026, le calcul du nombre d'aide n'est plus sur 1 année civile). Les ménages adaptent une stratégie pour les 3 aides en fonction de leurs besoins (certains utilisent les 3 aides sur 3 mois successifs, d'autres répartissent leurs aides différemment).
- 23 % des usagers n'honorent pas leur rendez-vous de 1^{ère} demande d'aide alimentaire. En 2025, malgré **la mise en place de SMS** pour rappeler les rendez-vous aux usagers, 68 RDV (sans justificatif d'absence) ne sont pas honorés (contre 86 en 2024)
- 9 ménages (dont 5 personnes seules) ont bénéficié de **colis alimentaires d'urgence** (contre 14 ménages en 2024)
- Les sollicitations en lien avec les aides financières sont en baisse et essentiellement consacrées aux aides financières liées à l'énergie (48 %).

LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES

L'aide au portage de repas

L'aide à la pratique sportive, artistique ou culturelle

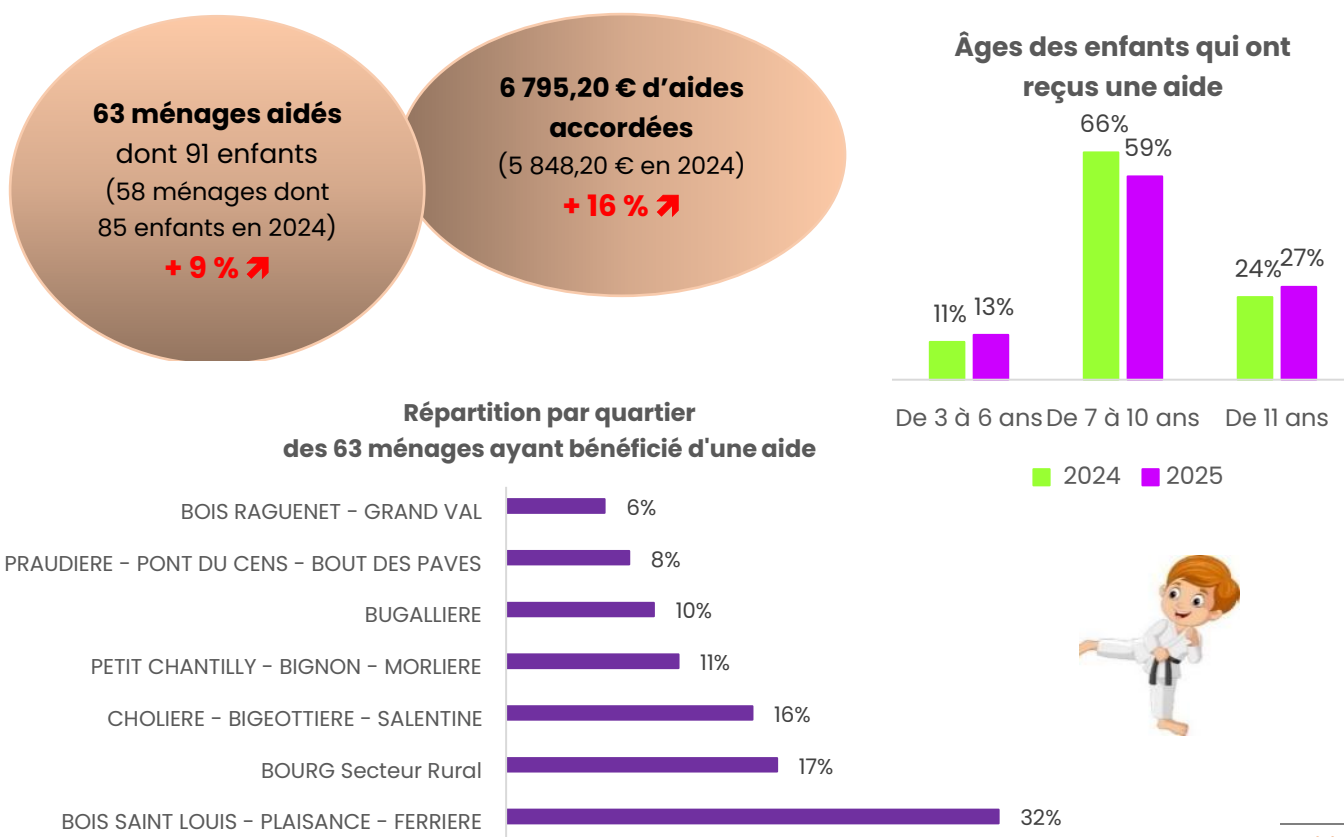
L'aide au portage de repas

Une aide financière pour le portage de repas peut être octroyée aux personnes dépendantes à faibles revenus. En 2025, **11 personnes en ont bénéficié** (contre 10 en 2024). Le nombre moyen de repas financés par bénéficiaire est en diminution. Le montant accordé vient en déduction des autres légaux d'autres institutions (Conseil départemental, caisses de retraite...).



L'aide à la pratique sportive, artistique ou culturelle

Le CCAS apporte un soutien financier avec l'aide à la pratique sportive, artistique ou culturelle destinée aux enfants de moins de 11 ans (non-collégiens). Cette aide vise à faciliter et à encourager l'accès à une activité régulière aux familles relevant de la tranche de quotient 1 et 2. Le montant maximal de l'aide s'élève pour 2025 à 70 €. L'évolution des demandes est constante.



LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES

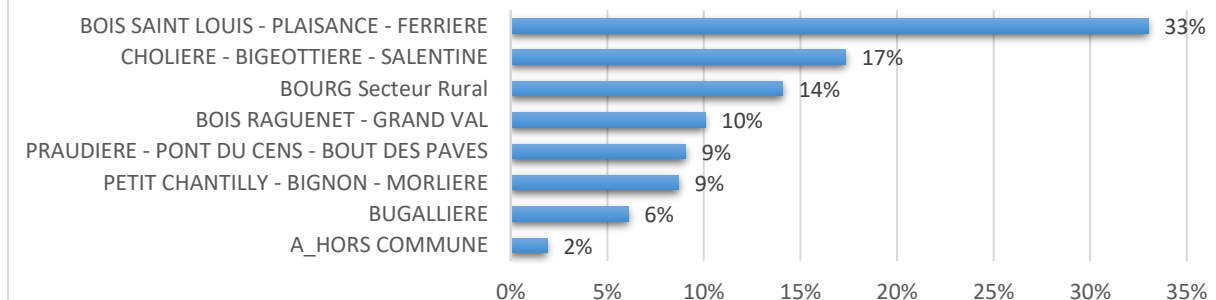
La mobilité solidaire

Le CCAS assure, par délégation de Nantes métropole et sans contrepartie financière, **la gestion des abonnements à titre gratuit ou réduits pour le réseau NAOLIB**. Il en est de même avec la région des Pays de la Loire pour le dispositif ALEOP.

La Tarification Solidaire NAOLIB

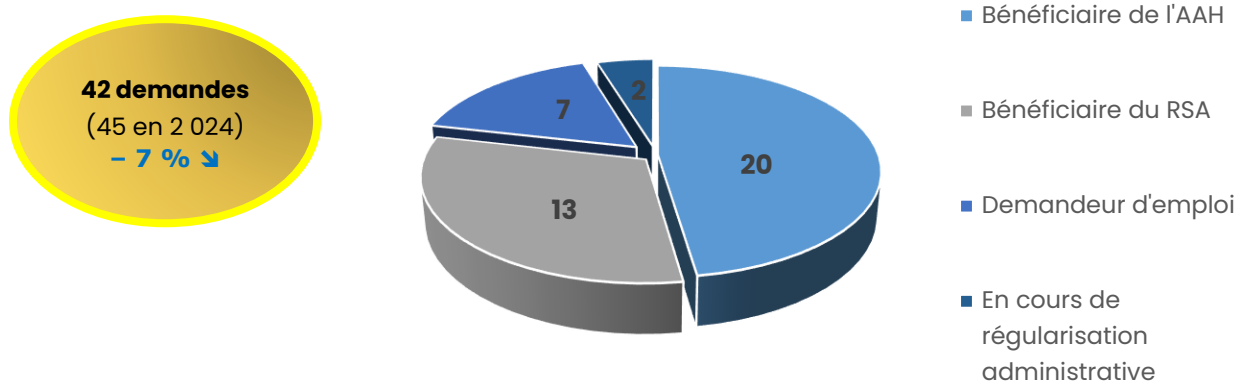


Répartition par quartier du pourcentage de ménages orvaltais de la Tarification Solidaire NAOLIB



Le transport gratuit ALEOP

Répartition des profils des bénéficiaires orvaltais d'ALEOP



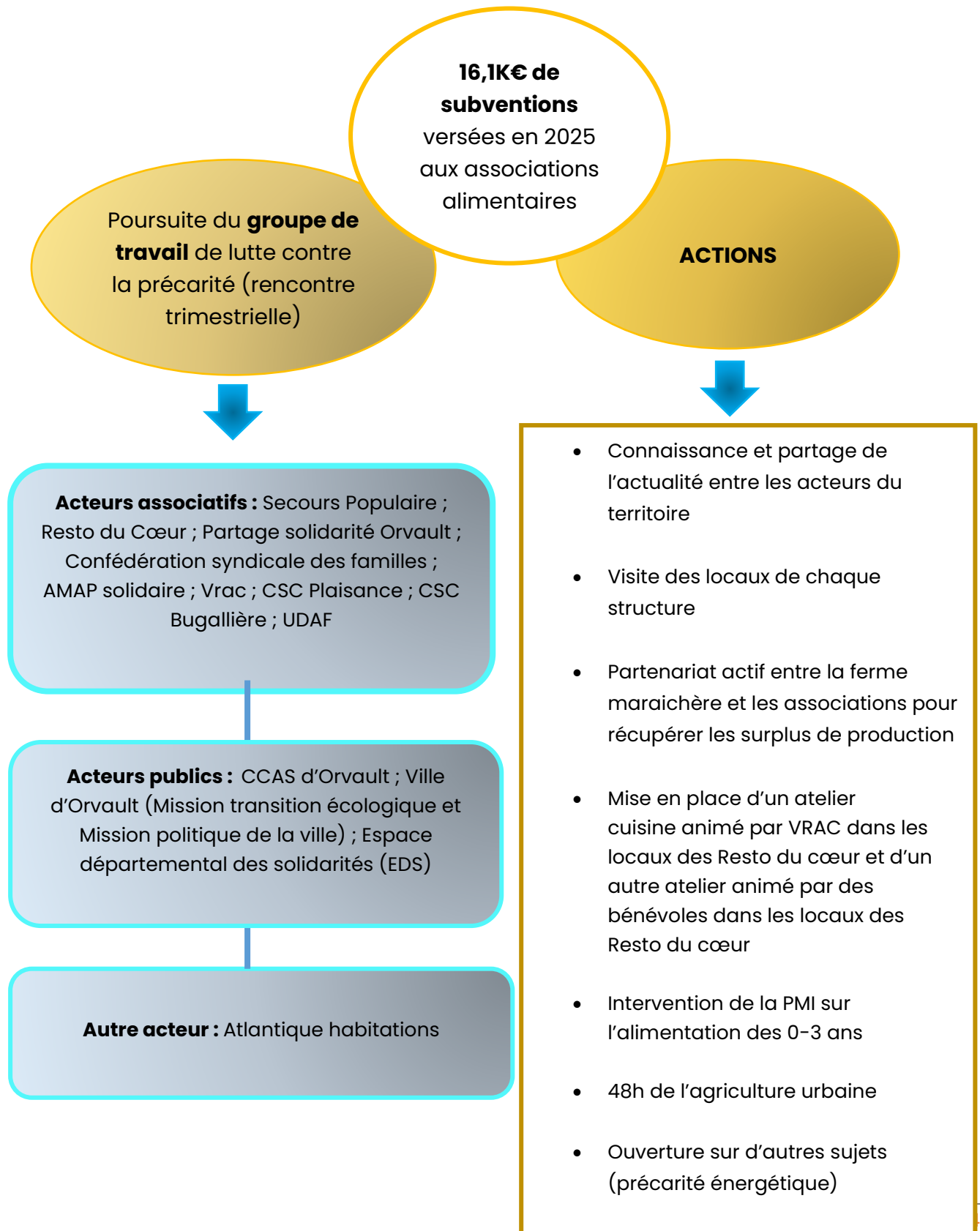


- **Augmentation constante des dossiers instruits depuis trois ans (1 284 en 2023, 1 392 en 2024 et 1 437 en 2025)**, soit une évolution de 12%. Le nombre de dossiers instruits au niveau de Nantes Métropole est également en constante évolution (46303 en 2023, 48140 en 2024 et 48469 en 2025). Par ailleurs, les sollicitations pour le renouvellement des titres de transport s'effectuant obligatoirement les deux premières semaines de chaque mois, le CCAS continue à faire face à un surcroît d'activité sur cette période.

LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES

Les actions de lutte contre la précarité

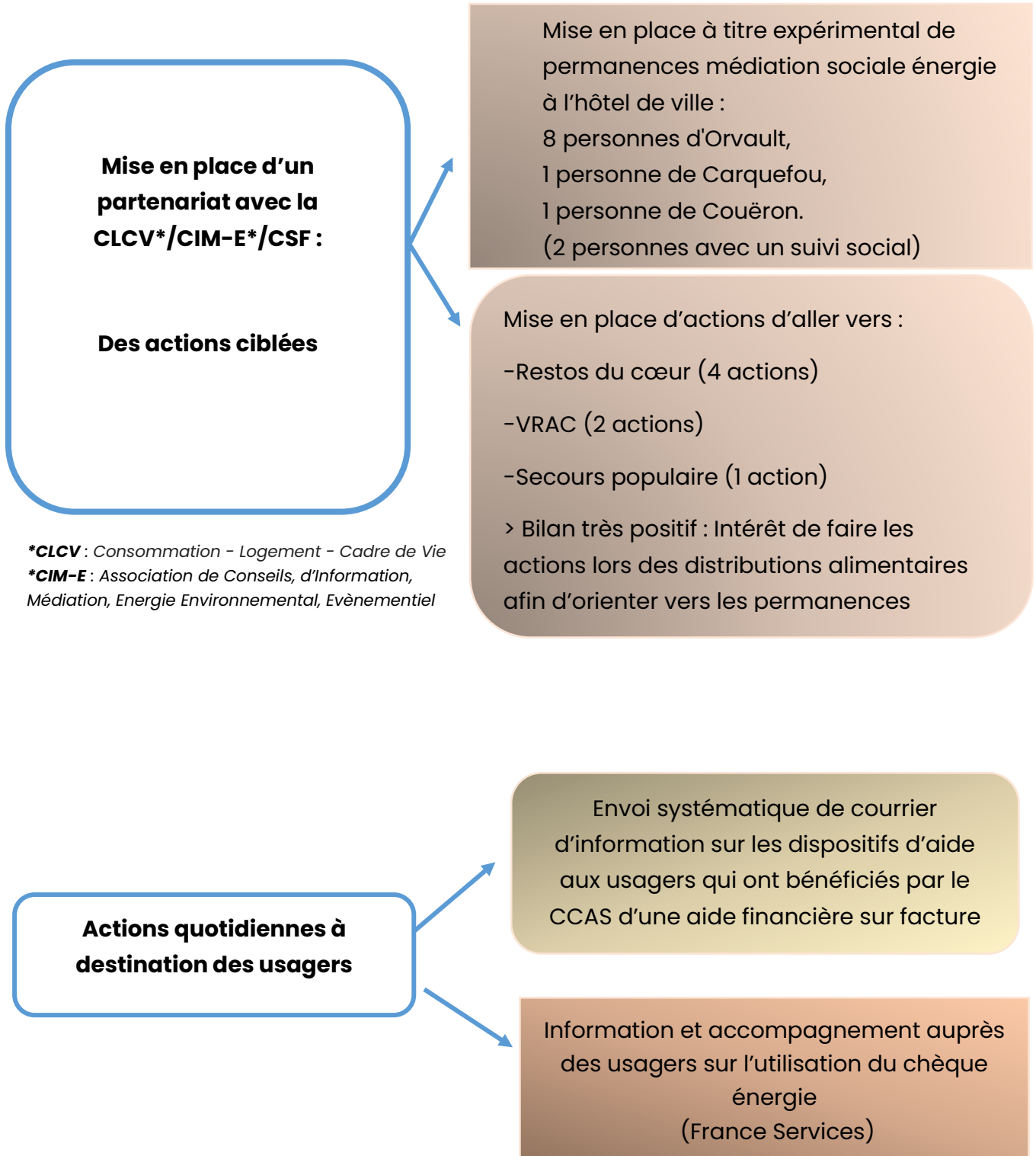
Au-delà des dispositifs d'aide proposés aux personnes, des actions sont mises en œuvre pour répondre aux enjeux de précarité.



LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES

Les actions de lutte contre la précarité

Le CCAS poursuit ses actions de lutte contre la précarité énergétique et a intégré cette thématique au groupe de travail de lutte contre la précarité.



LUTTER CONTRE LA PRECARITE SOUS TOUTES SES FORMES

PERSPECTIVES 2026



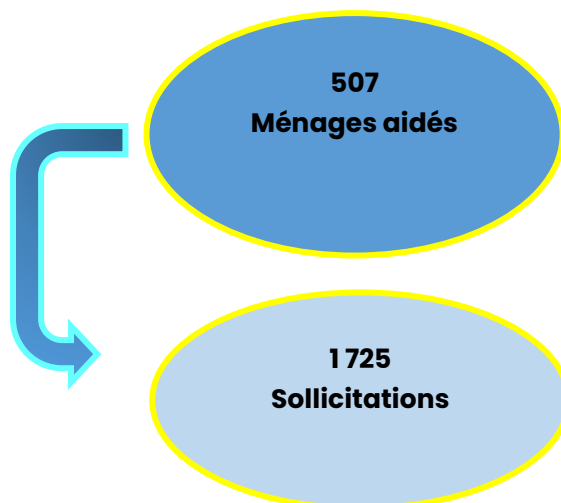
- Engager une réflexion sur **les besoins non couverts en termes d'aide financière** et aux **évolutions possibles** sur certaines aides du CCAS autres qu'alimentaires (Dispositif Territoire de Réussite Educative Plaisance, augmentation des plafonds d'aide....).
- Poursuivre l'animation et la coordination du réseau d'acteurs intervenants **sur la précarité alimentaire et énergétique** (co-construction d'une feuille de route).

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

Les interventions des travailleurs sociaux

En dehors de ses obligations, le CCAS a pour vocation d'**intervenir sur des situations individuelles en complémentarité du Conseil départemental** qui est le chef de file de l'action sociale.

Dans ce cadre, les travailleurs sociaux ont accompagné **507 ménages** en 2025 en proposant des entretiens physiques et téléphoniques à l'Hôtel de Ville et à l'Espace France Services, des visites à domicile, des temps de concertation avec les partenaires et/ou l'usager, et répondent aux différentes sollicitations (au niveau de l'accueil, des partenaires...). Ces temps d'échanges ont pour mission de **faciliter les démarches d'accès aux droits, d'évaluer les situations plus ou moins complexes, d'accompagner et d'orienter au besoin vers le réseau partenarial.**



635 entretiens
(Physiques, téléphoniques,
Visites à domicile, concertation)



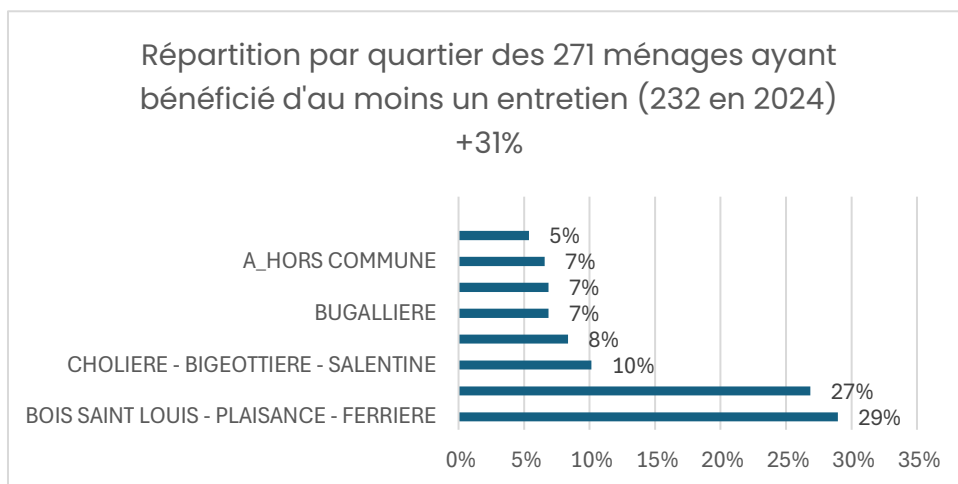
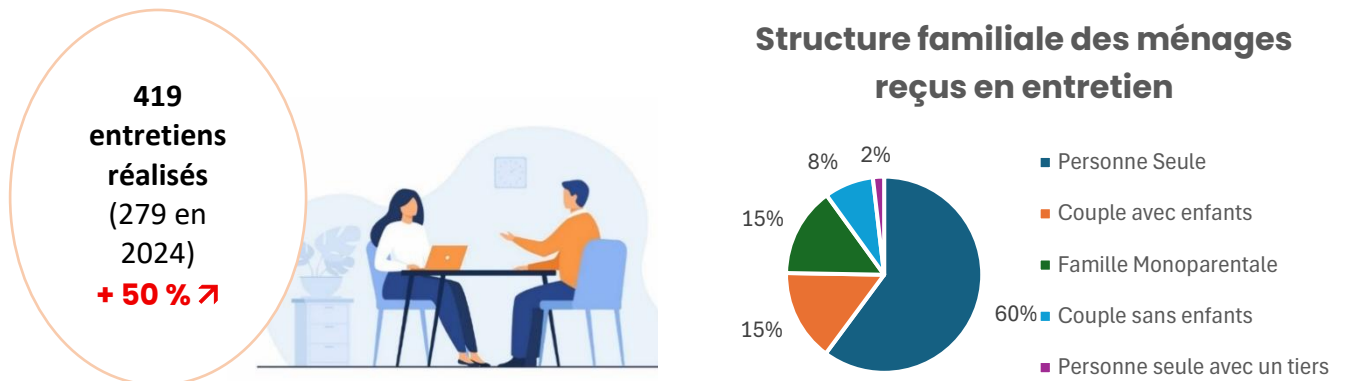
**1 090 autres (accueil
physique, mails,
téléphone, courriers...)**



- L'adaptation du logiciel métier ELISSAR en 2025 a permis de **mieux quantifier l'activité globale des travailleurs sociaux**. Cependant, il n'existe pas encore à ce jour une requête globale qui prenne en compte l'ensemble de l'activité des travailleurs sociaux (domiciliation et permanence sociale).
- **Les sollicitations par les services en interne et les partenaires sont plus importantes.** Le travail avec la police municipale s'est renforcé notamment pour les personnes sans domicile fixe. Ces situations restent rares (une dizaine/an) mais elles nécessitent du temps, de la coordination du fait de leur complexité.

Focus sur les permanences sociales :

271 ménages ont bénéficié d'au moins un entretien en 2025 contre 232 ménages en 2024, soit une augmentation de 17%.



41 % des ménages sont logés dans le parc social



- Le nombre de permanences a augmenté à la suite **de la mise en place début 2025 d'une permanence par semaine ciblée pour le public seniors** et également sur des **rendez-vous avec des partenaires concernant des situations individuelles**.
- Même constat qu'en 2024 : **prédominance de situations avec des ruptures familiales** (deuil, séparation, logement), et **des ruptures professionnelles** (50 ans et plus).
- 38% des personnes sont âgées entre 25/45 ans (contre 44% en 2024), et 53% entre 45/ 60 ans et plus (contre 47% en 2024) dont **28% pour les personnes de plus de 60 ans (contre 25% en 2024)**.

Focus sur les permanences domiciliation administrative :

Le CCAS a une **obligation de domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune**. Elle permet au bénéficiaire d'avoir une adresse stable (celle du CCAS) pour recevoir son courrier et d'avoir un justificatif de domicile lui permettant d'accéder à des droits et prestations. Elle est accordée pour un an renouvelable. Elle cesse dès lors que la personne a trouvé un logement, a quitté la commune ou ne s'est pas manifestée depuis plus de 3 mois (**95 personnes** sont sorties du dispositif en 2025). Au 31/12/2025, **127 personnes étaient domiciliées au CCAS** (contre 132 personnes en 2024). Sur l'ensemble de l'année 2025, **204 personnes** ont eu une domiciliation administrative au CCAS (contre 237 en 2024).

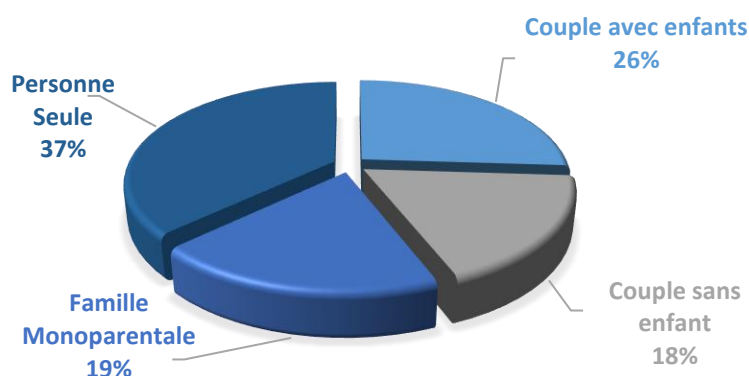


171 entretiens réalisés
 (166 en 2024)
+ 3 % ↗



72 Premières demandes
 (79 en 2024)
55 Renouvellements
 (53 en 2024)
 (Données au
 31/12/2025)

SITUATION FAMILIALE DES 204 PERSONNES DOMICILIÉES AU CCAS



6 006 courriers traités
 (6 282 en 2024)



34 % ont une activité
 professionnelle

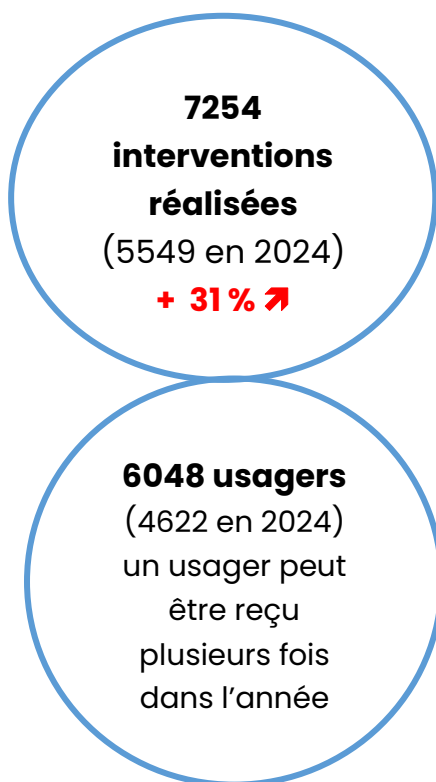


- La stratégie de résorption des bidonvilles a permis une baisse de 42% du nombre de personnes présentes sur les terrains orvaltais, soit de 220 personnes recensées en 2020 à 127 personnes au premier semestre 2025 (67 familles contre 33 aujourd'hui). **La stabilisation du terrain du Petit Raffuneau** dans le bourg a amélioré les conditions d'accueil avec des douches, des toilettes et des machines à laver accessible. **Le terrain d'insertion** prévu en 2026 vise à devenir une étape structurante dans le parcours vers un logement.
- Après une forte baisse (18%) en 2024 du nombre de domiciliés habitants en bidonville, **l'année 2025 a connu une légère baisse pour atteindre 43% de public MENS parmi les domiciliés contre 63% en 2023.**
- Poursuite de la participation active du travailleur social référent sur la question de la **résorption des bidonvilles** (temps d'échange réguliers sur les situations des familles avec le coordinateur et les partenaires, participation aux réunions)

FAVORISER L'ACCES AUX DROITS

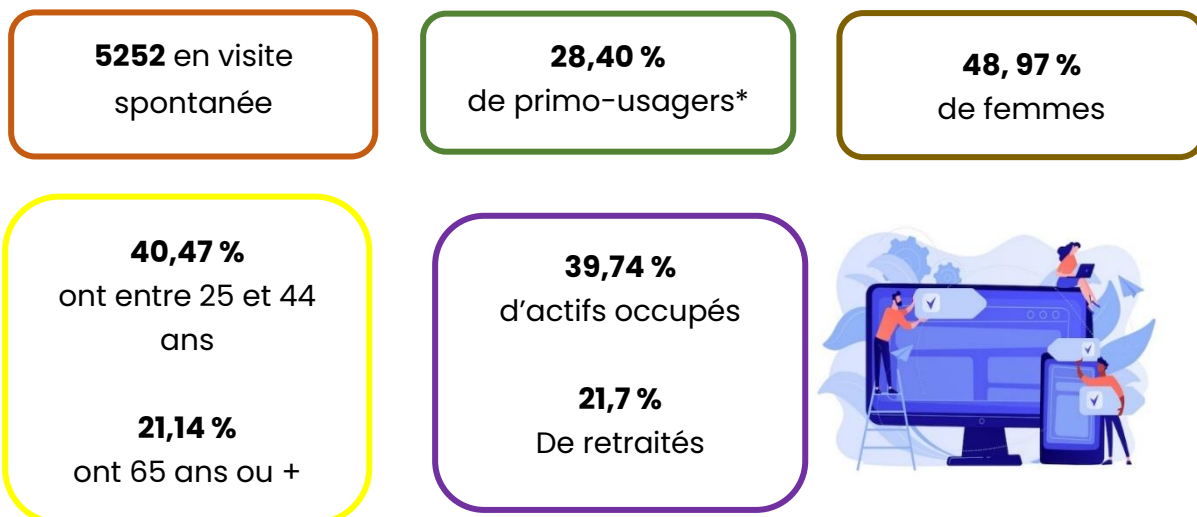
France Services

La France Services propose au sein d'un même lieu **un accompagnement** pour toutes communes, **sans** ou avec **rendez-vous**, **pour plusieurs démarches administratives d'opérateurs partenaires ainsi que des conseils dans l'usage des outils numériques**. Une salle en libre accès gratuite, équipée d'ordinateurs, d'un accès-wifi, d'un téléphone et d'une imprimante-scanner-photocopieur est également mise à disposition.



- 5893** Accompagnements individuels
 (4862 en 2024) **+ 21 %**
- 257** Accès libre
 (254 en 2024) **+ 1 %**
- 586** Demandes d'Informations Générales
 (232 en 2024) **+ 53 %**
- 166** Personnes reçues en ateliers numériques
 (66 en 2024) **+ 152 %**
- 242** Usagers reçus en permanences numériques
 (76 en 2024) **+ 218 %**
- 72** Personnes en permanences fiscales
 (59 en 2024) **+ 22 %**
- 38** Usagers sensibilisés lors des actions d'aller-vers

Les interventions relevant d'un accompagnement (5893)



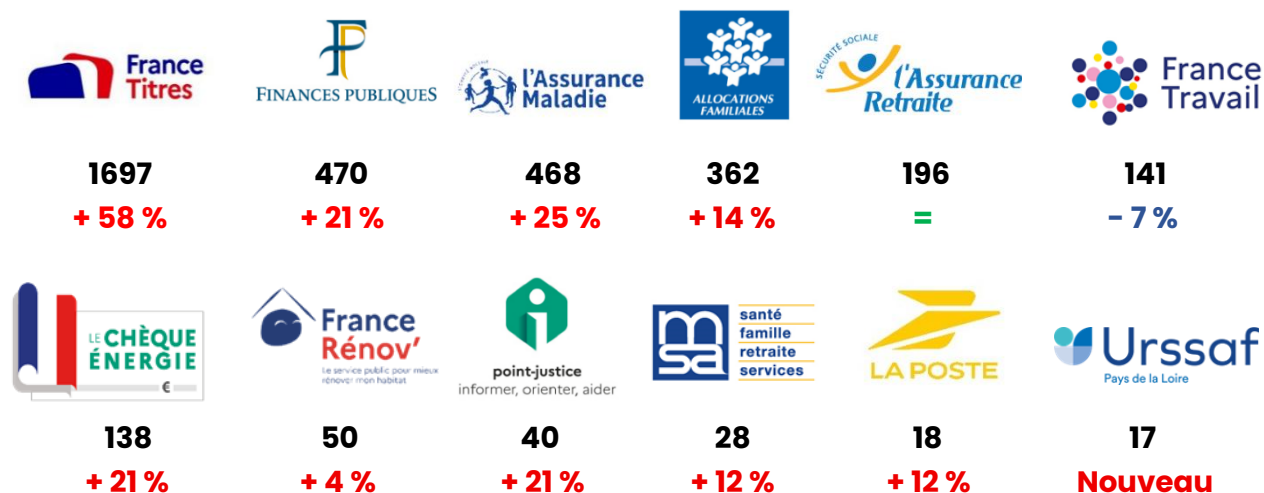
*personnes n'ayant jamais fait appel à France Services auparavant

FAVORISER L'ACCES AUX DROITS

France Services

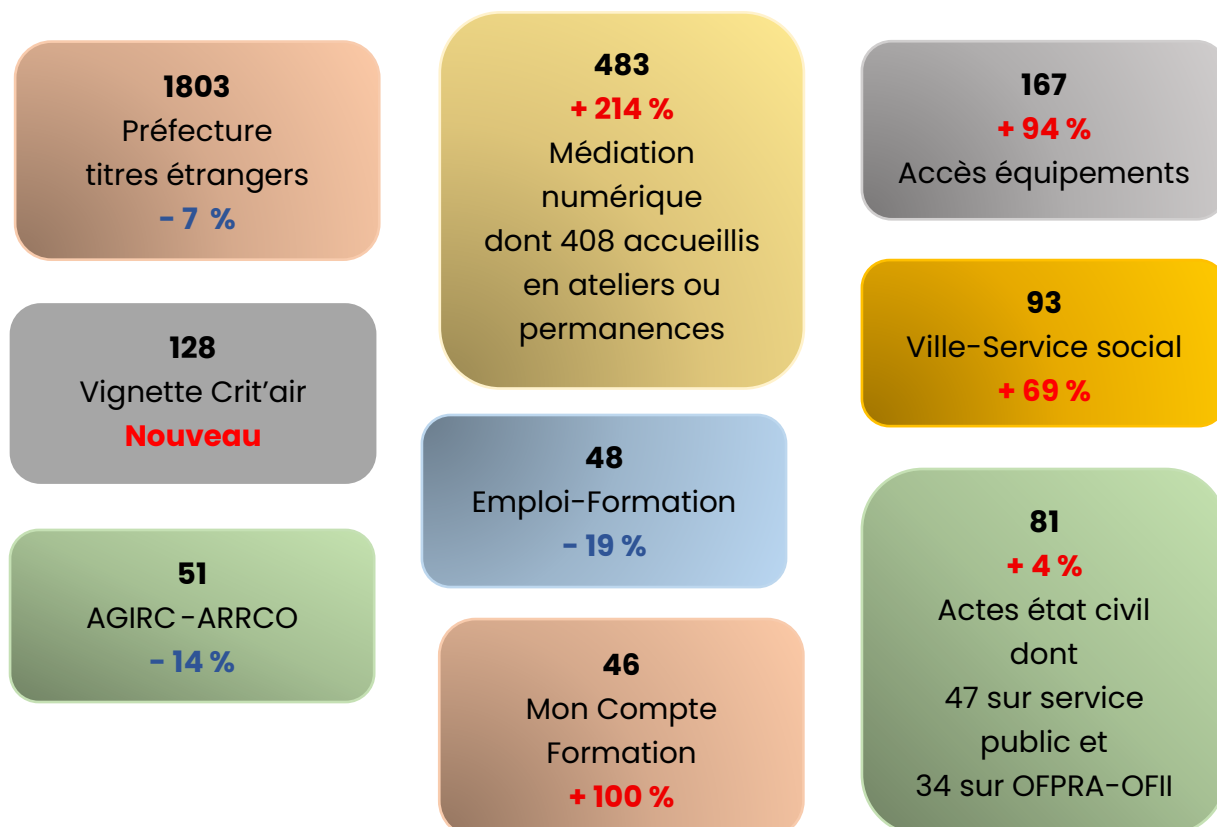
Les partenaires nationaux représentent **50 % de l'activité** (3625 interventions), dont 47 % pour France Titres et environ 13 % chacun pour les Finances Publiques et l'Assurance Maladie.

Répartition des interventions et évolution par rapport à 2024



En dehors des opérateurs nationaux et des demandes d'informations générales, la France Services est sollicitée pour **d'autres besoins**, ce qui représente **42 % de l'activité** (3043 interventions) dont 59 % pour les titres étrangers.

Les plus fréquents en nombre d'interventions :





- Depuis son ouverture en février 2022, **ses interventions ont plus que triplé** (en 2022 : 2345 interventions).
- Les nouveautés dans les services proposés :
 - L'intégration d'un nouvel opérateur au 1^{er} janvier 2025 : **l'URSSAF**
 - Une offre abondée **en permanences et ateliers numériques** : 60 permanences proposées (21 en 2024) et 31 ateliers réalisés (13 en 2024). Le public est majoritairement féminin. 72% ont plus de 65 ans pour les ateliers et 45% pour les permanences.
 - **Des actions d'aller-vers** avec notamment la participation au Kiosque Mobile
 - **L'arrêt des démarches titres étrangers** depuis le 1^{er} septembre 2025
- Retenue à l'appel à manifestation d'intérêt « Lieux innovants, lieux accueillants » de la Banque des Territoires, la France Services d'Orvault a :
 - depuis tout début janvier 2026 finalisé **son nouvel aménagement intérieur** permettant à chaque fonctionnalité (libre accès, accompagnement démarches, permanences numériques...) d'avoir un espace dédié et ainsi, de les rendre plus visible au public et d'en améliorer la confidentialité aussi, par un mobilier plus adapté.
 - travaillé à la mise en œuvre d'une **page internet dédiée à la France Services** d'Orvault sur le site de la Ville pour mieux préparer sa venue.

Cette page indique notamment les justificatifs à apporter selon la démarche à effectuer et précise les demandes qui ne sont pas traitées en France Services, améliorant la lisibilité des services proposés aussi bien du côté usagers que du côté partenaires et visant à lutter contre l'errance administrative.

Aussi, pour la rendre plus accessible au public, un référencement de cette page a été travaillé sur google et sur le site orvault.fr

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

Le Kiosque Mobile

La création du Bus solidaire itinérant, nommé Kiosque Mobile, repose sur le diagnostic issu de l'analyse des besoins sociaux (ABS) réalisé en 2021 et sur l'identification des besoins du territoire par les professionnel·les du secteur social (public et privé).

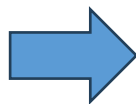
Les services de la Ville d'Orvault et du CCAS rencontrent des **difficultés à identifier et accompagner le public le plus éloigné du droit commun** (notamment les personnes isolées, les personnes en précarité, les personnes âgées) : les habitant·es qui ne se déplacent pas ou très peu à la mairie et pour lesquels l'accès aux droits sociaux se trouve ainsi entravé.

Par ailleurs, le territoire oravltais n'est pas **homogène géographiquement** : les besoins sociaux ne se situent pas uniquement au sein du QPV Plaisance mais également dans des quartiers de veille sociale, des quartiers qui ne disposent pas d'équipements publics et associatifs et en zone rurale (nord de la commune).

Une des réponses aux constats identifiés ci-dessus est de **développer des dispositifs d'aller-vers** pour faire face aux situations de décrochage social, pour permettre de réduire le non-recours aux droits et pour développer un service public de proximité.



**46
interventions
Mai 2025-
décembre 2025**



- **Plusieurs quartiers de veille sociale (Plaisance, Cholière, Bourg, Bois Saint Louis, Bugallière, autres quartiers)**
- **14 interventions permanences CCAS (implication des différentes unités)**
- **32 interventions action de prévention et lien social notamment par les médiateurs sociaux de la ville**

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

PERSPECTIVES 2026



- **Finaliser le travail engagé avec le designer SENSIPODE** sur l'offre de services (aménagement horaires).
- **Poursuivre les actions** inhérentes au numérique en lien avec l'animateur ville et les acteurs **luttant contre la fracture numérique**.
- **Poursuivre des actions transversales « d'aller vers »** notamment avec du bus solidaire itinérant (Kiosque mobile) sur la commune pour lutter contre le non-recours
- **Renforcer le maillage professionnel pour les travailleurs sociaux**, la coordination entre les partenaires et les services pour un meilleur accompagnement (tout public)

FAVORISER L'HABITAT POUR TOUS

Le logement social



2648 logements sociaux* au 01/01/2025

(2 579 en 2024) **+ 2,68% ↗**



Aucune résidence livrée en 2025
(2 résidences livrées et 51 nouveaux logements en 2024)



8795* Demandes en cours au 21/01/2026

+ 1,28 % ↗

(demandes Orvault du 1^{er} au 6^{ème} choix)

Dont 892 demandes de personnes de 60 ans et + (soit + 2,3% par rapport à 2024)

(Au 01/01/2025 : 8684 demandes en cours dont 872 demandes à partir de 60 ans)



**351 demandes de logement
au social contingentées « Ville » ****

(874 en 2024) **- 59,84 % ↘**



**Délai moyen de satisfaction
au 01/01/2026**

34,9 mois

(27,3 mois au 01/01/2025)

*Le nombre de logements sociaux est répertorié dans l'inventaire SRU (loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain) qui intègre les logements privés tels que les résidences foyer. Cet inventaire est calculé sur l'année N-1 (année 2024 pour 2025), soit **un taux de 21,95 %** (contre 21,31% en 2024).

FAVORISER L'HABITAT POUR TOUS

Le logement social – Suite



**Dont 112 logements traités par la ville
(contre 67 en 2024) dont :**

**Logements attribués en
2025 tous réservataires
confondus :**



178
(191 en 2024)

- 6,81% par rapport à
2024

- 43 logements du contingent Ville
- 35 logements des contingents réservés aux bailleurs et à la Préfecture
- 34 logements des résidences étudiantes/jeunes travailleurs Espacil non comptabilisés par IMHOWEB (logiciel de l'Etat)



- **Soit +40.1% ↗**
(67 logements en
2024)



- Malgré une absence de livraison de logements sur Orvault, il y a une nette **augmentation des attributions logements gérées par la Ville**. Cela est lié au fait que les bailleurs ont davantage sollicité la Ville pour rechercher des candidats sur leurs logements réservés Préfecture et bailleurs (35 contre 14 en 2024). Concernant les logements des résidences étudiantes, Espacil gère en majorité en direct les logements car il a une très bonne connaissance des candidats (rencontres et évaluations au préalable)
- Même constat qu'en 2024 : **difficulté à répondre aux demandes de grands logements** T4 et + car peu de libération, et logements PMR insuffisants
- Poursuite de la participation active de l'unité logement aux **différents groupes de travail animés par Nantes Métropole** (travailleurs essentiels, logements accessibles, location active, mutations inter bailleurs).
- A compter de mai 2025, mise en place de **permanence physique 1X/semaine** pour aider les personnes à compléter les demandes de logement :
 - 31 entretiens
 - Une aide appréciée et répondant aux besoins des personnes en grande difficulté nécessitant un accompagnement à la démarche
 - Aucun rendez-vous non honoré
 - Plusieurs rendez-vous avec une orientation vers les travailleurs sociaux (repérage de problématiques), vers l'aide alimentaire
- **Augmentation du nombre de plages horaires** afin de fluidifier les appels et répondre aux sollicitations, mais constat au fur et à mesure d'une baisse des appels entrants
- Mise en place des **nouveaux critères de contingent ville**

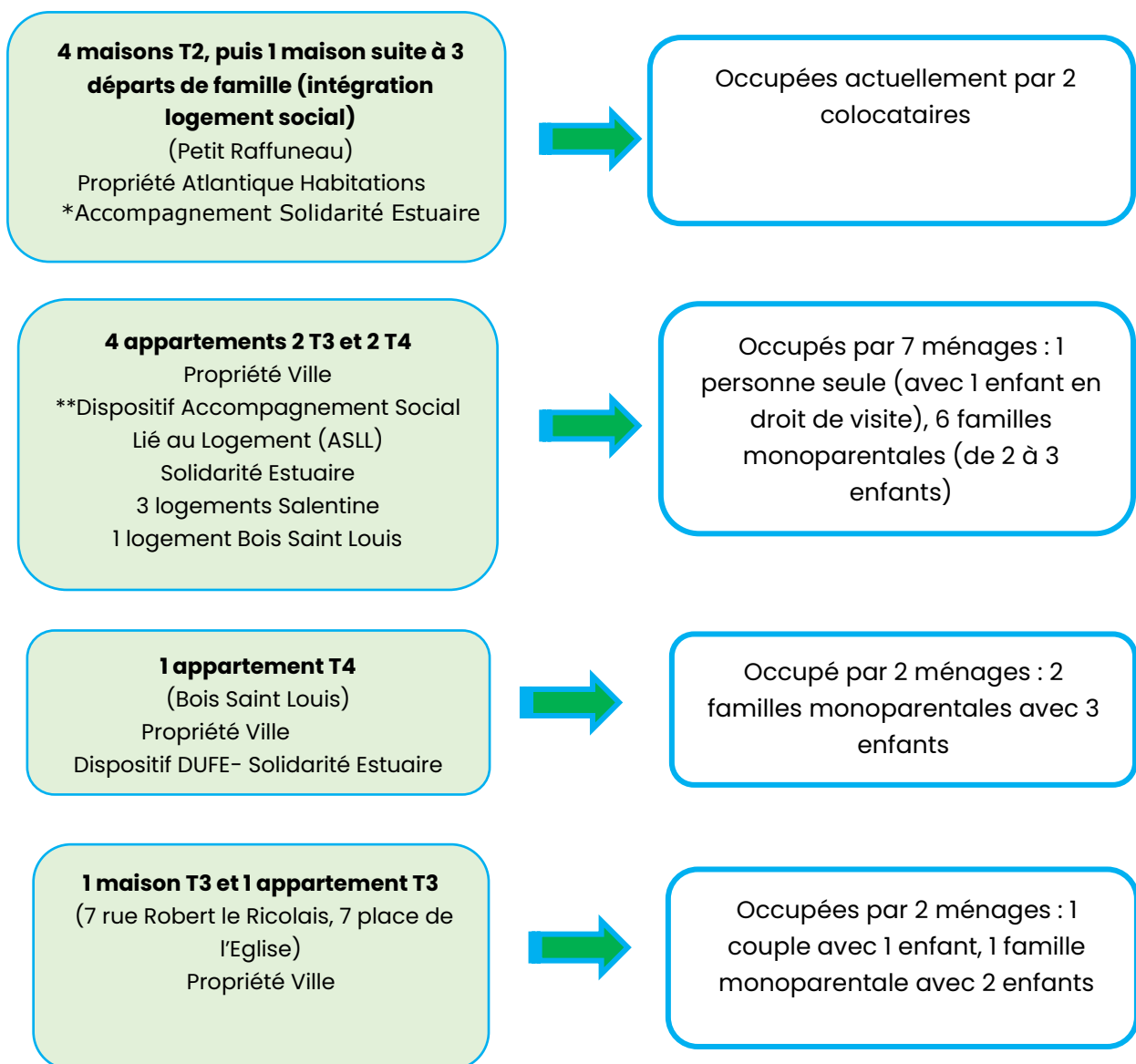
****Le contingent ville** est une priorisation mise en œuvre en janvier 2008 en raison du nombre croissant de demandeurs de logement social. **La baisse** avait été amorcée depuis mars 2024, en vue des nouveaux critères de contingent ville : arrêt de contingent ville automatique des personnes qui n'avaient aucun contact avec la ville d'Orvault ainsi que les demandes archivées (environ 30/mois)+ les demandes archivées et satisfaites. Au 1^{er} janvier 2025, les nouveaux critères de contingent se sont appliqués, ce qui a permis de remettre à jour l'ensemble des demandes :

- Travail en profondeur sur les critères
- Explication importante auprès des bénéficiaires,
- Relances régulières, et donc mise à jour quotidienne des demandes
- Gestion importante des mails (environ 2000 mails envoyés contre 1230 en 2024)
- Meilleure connaissance des demandes et des situations d'urgence, échanges avec des demandeurs qui n'avaient jamais ou peu de contacts avec l'unité auparavant.

FAVORISER L'HABITAT POUR TOUS

Le logement temporaire

8 logements temporaires ville permettent de mieux répondre aux besoins d'hébergement des personnes en difficultés. Et ce, plus particulièrement, pour un public qui ne pouvait accéder ni au logement, ni aux aides au logement, sans pour autant relever de l'hébergement dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). **Sur l'année 2025 toutes les familles accueillies venaient d'Orvault** : séparation ou bien étaient hébergées par un orvaltais (ami ou famille)



13 ménages en flux en 2025
contre 14 en 2024



Changements majeurs :

*Le décalage des travaux concernant l'aménagement du Bourg d'Orvault (« îlot Petit-Raffineau ») permet de prolonger la location du dernier logement pour 2 colocataires ukrainiens (présenté ci-dessus) dans les mêmes conditions financières pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026. Les logements libérés au fur et à mesure n'ont plus vocation, à terme, à accueillir des familles Ukrainiennes.

**Augmentation du nombre de ménages pour le dispositif ASLL (7 ménages contre 4 en 2024). Cela s'explique par :

- Le nombre de sorties (2 en 2024 et 3 en 2025). Les sorties des familles sont liées en majorité à l'accès à un logement social de droit commun (deux sur Orvault, une sur Bouguenais, une sur Nantes) et à un accès à une location de bail glissant sur Nantes pour une famille.
- L'accès à un nouveau logement temporaire au Bois Saint Louis à compter de mars 2025.

FAVORISER L'HABITAT POUR TOUS

Les logements seniors

Le CCAS prend en compte **l'habitat des seniors** en :

- Orientant/conseillant par le **CLIC** les personnes âgées vers les dispositifs les plus adaptés à leurs besoins
- En accompagnant le montage d'opérations, telles que les **2 futures résidences autonomie** :
 - o Petit Raffuneau livraison prévue en septembre 2026 : réunion publique en juin 2025, liste d'attente alimentée par le CLIC
 - o Plaisance livraison prévue fin 2027.



Visuel de la future résidence autonomie du Petit Raffuneau

- En assurant la gestion locative de **4 logements destinés à des personnes âgées** (2 départs en 2025)

1 Foyer Logement

LE PETIT RAFFUNEAU

(6 logements, dont 4 occupés au 31/12/2025)



FAVORISER L'HABITAT POUR TOUS

La procédure d'expulsion

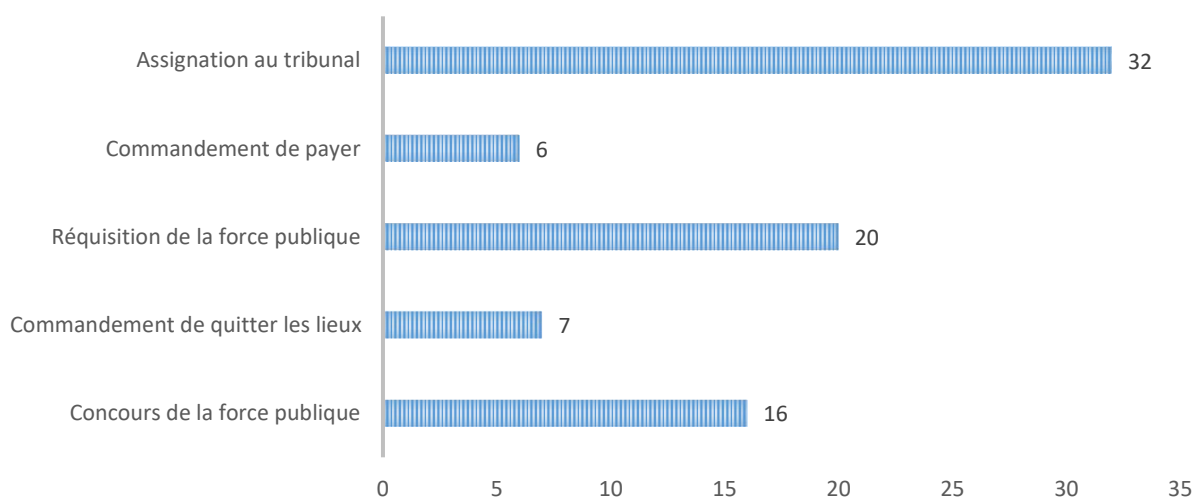
A ce jour, le CCAS n'a pas de mission spécifique concernant le suivi des procédures d'expulsion de logements. **Il intervient à titre consultatif sur les courriers reçus de la Préfecture** ou transmis par les bailleurs.

**81 courriers reçus de la
Préfecture ou transmis
par les bailleurs**

(85 en 2024)

- 5 % ↘

NOMBRE DE COURRIERS D'EXPULSION



FAVORISER L'HABITAT POUR TOUS

PERSPECTIVES 2026

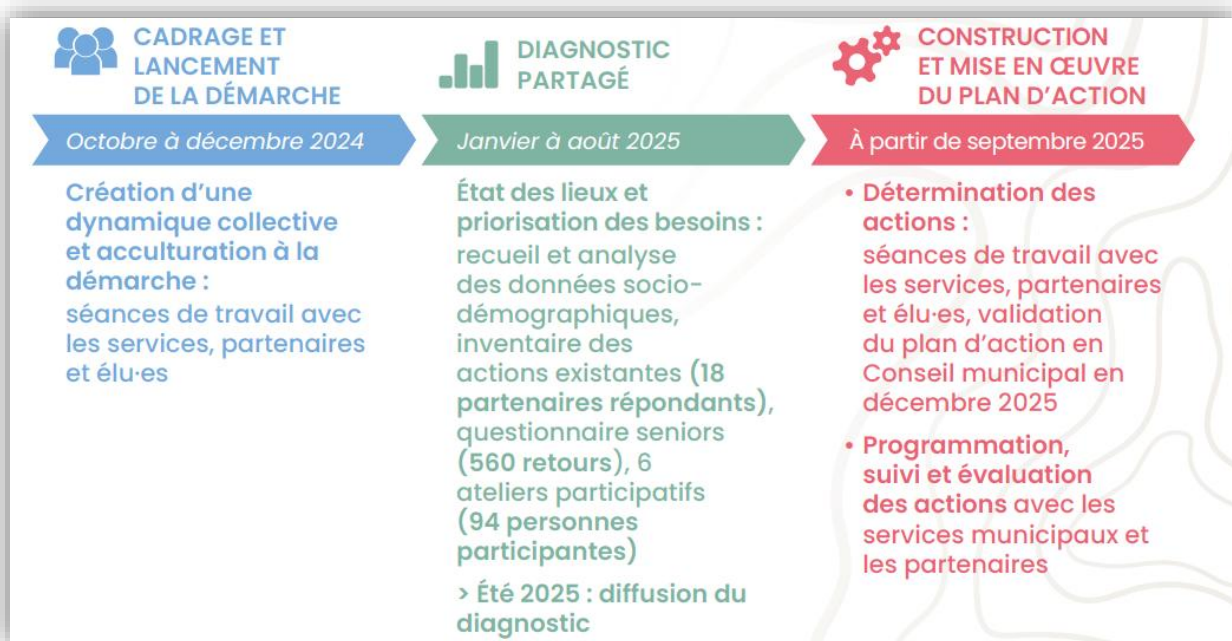


- **Consolider le travail sur le contingent ville**
- Poursuivre **le maillage partenarial** avec les bailleurs, Nantes Métropole, les communes (rencontres intercommunales) et contribuer à l'élaboration du futur Plan Local de l'Habit (PLH).
- **Renforcer les articulations avec la Direction Aménagement, Services Techniques et Transition Ecologique (DASTTE)** concernant l'analyse de besoins du territoire (en termes de typologie de logements) et des livraisons de logements futurs.
- Accompagner l'ouverture de la **résidence autonomie du Petit Raffuneau** (communication, appartement témoin, commission, lien avec les partenaires...)
- Poursuivre l'accompagnement de la réalisation de la **résidence autonomie de Plaisance**.
- Accompagnement renforcé des **habitants du foyer du Petit Raffuneau** (nuisances liées aux travaux et au départ de certains habitants).

ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

La démarche Ville amie des aînés

Le **travail participatif** de diagnostic et de construction du plan d'action s'est tenu tout au long de l'année 2025. Il s'est articulé autour des **huit thématiques de la démarche Ville Amie des Aînés** : transports et mobilité ; habitat ; espaces extérieurs et bâtiments ; lien social et solidarité ; culture et loisirs ; participation citoyenne et intergénérationnel ; autonomie, services et soins ; information et communication.



Le plan d'action qui comprend **19 objectifs et 59 actions, dont 17 actions phares**, a été validé lors du Conseil municipal de décembre 2025. Il sera mis en œuvre progressivement grâce à l'investissement des acteurs et actrices concerné-es. Un suivi annuel sera réalisé par le comité de pilotage Ville Amie des Aînés, permettant d'apporter des évolutions et mesures correctives.


1 diagnostic sur le vieillissement à Orvault

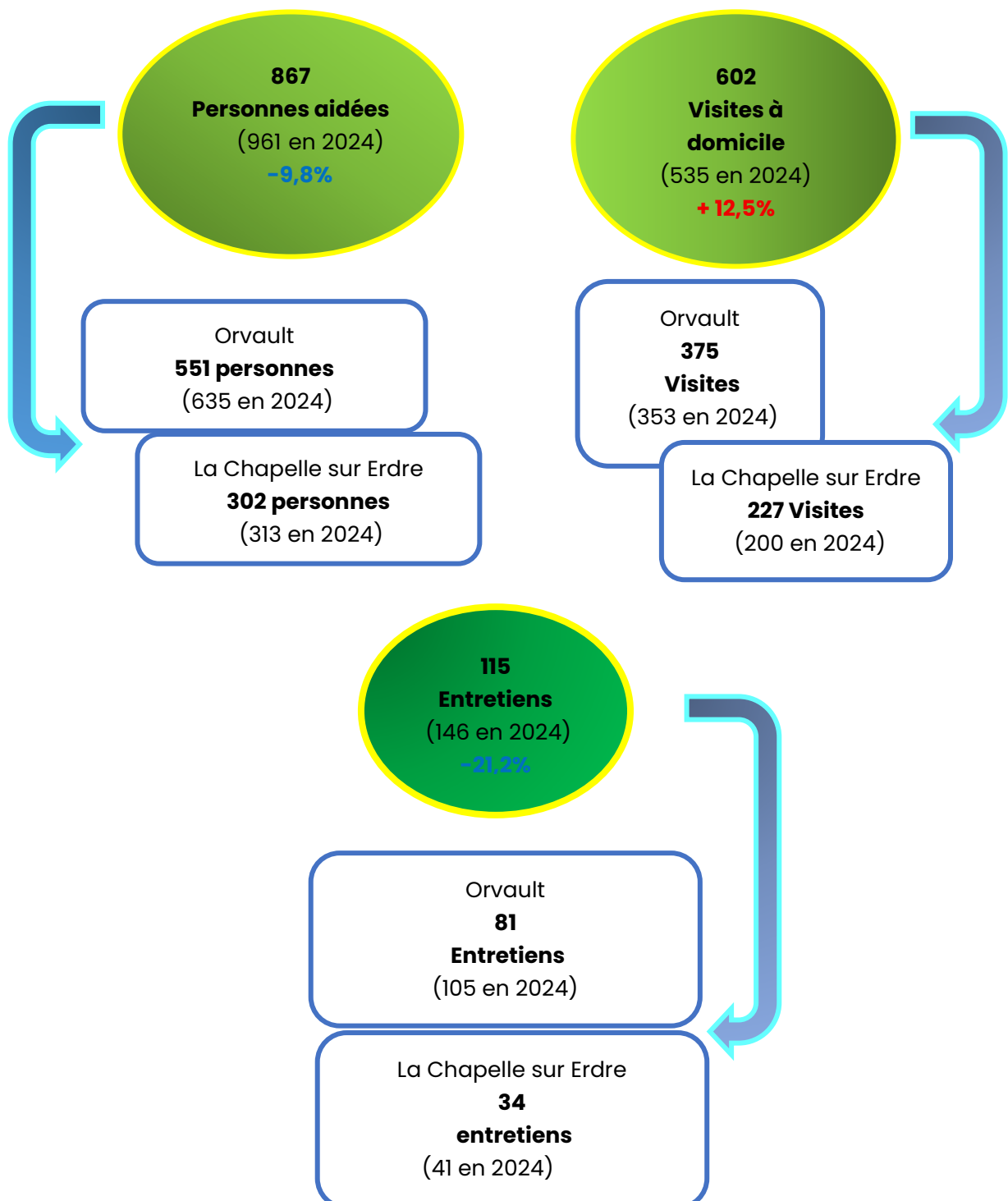

1 plan d'action


19 objectifs
59 actions
 dont 17 actions phares

ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

Le CLIC Orvault / La Chapelle-sur-Erdre

Le CLIC Orvault la Chapelle-sur-Erdre est un **guichet unique d'accueil de proximité dédié aux personnes âgées de 60 ans et plus**, ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Le CLIC assure des **missions d'information et de coordination de proximité** sur le territoire d'Orvault et de la Chapelle-sur-Erdre.





- **Augmentation du nombre de visites à domicile** : les usagers du CLIC sont de moins en moins mobiles du fait de la perte d'autonomie. Aussi, afin de réaliser une évaluation complète de la situation, les évaluatrices du CLIC ont besoin de rencontrer les habitants dans leur environnement quotidien. Cela explique également la diminution de permanences sur rendez-vous aux CCAS ou à l'espace France Services.
- **Diminution du nombre de personnes aidées en 2025** : le CLIC n'a pas forcément l'explication sur ce sujet, le nombre de personnes sollicitant le CLIC est moindre en 2025 qu'en 2024. Pour autant, on peut supposer que l'année 2024 était une année « plateau » et que le dispositif du CLIC est connu par les usagers donc que les sollicitations peuvent varier d'une année à l'autre et être comprises entre 850 et 1000 demandes annuelles.
- **Evolution de l'organisation du CLIC** : 0,3 ETP de l'accueil seniors et santé a été intégré au CLIC afin de répondre à l'accueil téléphonique et physique du service. Le poste d'agent d'accueil et assistante administrative du CLIC a évolué afin d'absorber l'augmentation du besoin des visites à domicile. Le CLIC comprend donc 1 poste de responsable coordinatrice, 1 poste d'évaluatrice, 1 poste d'assistante administrative-évaluatrice et 2 postes d'agents d'accueil pour 3,3ETP.
- **Convention avec la CARSAT et la CMCAS** pour l'évaluation et le suivi de plan d'aide personnalisée à domicile : 76 évaluations CARSAT ont été réalisées (contre 100 en 2024) ainsi que 3 évaluations CMCAS. La modification des critères d'attribution de plan d'aide CARSAT expliquent la baisse des évaluations.
- **Mission d'animation partenariale du territoire par le CLIC**. Une rencontre a eu lieu en mars 2025 rassemblant une cinquantaine de partenaires : une présentation de la Maison des Aidants de Nantes et des CMP de Blain et de Beaumanoir a été proposée. Un temps d'animation favorisant l'interconnaissance a été apprécié par les partenaires.
- **Des temps d'analyse de la pratique professionnelle** sont désormais proposés aux évaluatrices des CLIC de la métropole nantaise. Les coordinatrices responsables bénéficient déjà depuis plusieurs années de ces temps d'APP. Le financement est pris en charge par Nantes Métropole.

ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

Le SSIAD Orvault-Sautron

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile d'Orvault – Sautron a une capacité autorisée de **55 places, suite à une extension de 5 places au 1^{er} juillet 2024**. Il a été ouvert **365** jours (**19 220** journées théoriques = Nombre de places x Nombre de jours d'ouverture).

Au cours de l'année 2025, le service enregistre 3 départs d'aides-soignantes qui ont pu être remplacées en partie. Ces recrutements ont permis la montée en charge progressive jusqu'en octobre où le service fût plein à 55 patients.

Activité globale du service

18 589
Journées réalisées
 (15 400 en 2024)

Taux d'occupation
86,51 %
 (80% en 2024)

74
Patients pris en charge
 (76 en 2024)

60 Orvaltais
 14 Sautronnais

Les mouvements

29
Entrées
 (32 en 2024)

26
Sorties
 (30 en 2024)

195 Mouvements
 (196 en 2024)
2 ans durée moyenne
de séjour
 (1,8 ans en 2024)

12
Accompagnements de fin
de vie à domicile
 (9 en 2024)

Le profil des patients

83 ans
d'âge médian
 (84 ans en 2024)

34 hommes, 40
femmes
 (32 H, 44 F en 2024)

709
de GMP*
 (718 en 2024)



- **Le taux d'occupation** est en progression. La capacité à recruter et à stabiliser l'effectif aide-soignant est un critère déterminant.
- **Les mouvements de patients (entrées/sorties/hospitalisations) restent importants** et engendre une activité soutenue en matière d'organisation et de coordination.
- **La durée moyenne de séjour a tendance à augmenter** avec des patients en grande dépendance qui reçoivent un niveau de soins permettant la stabilité de leur état de santé.
- **Le nombre de décès au domicile est en augmentation constante** chaque année ; ce qui démontre que le SSIAD remplit sa mission d'accompagnement de fin de vie dans le respect du choix du patient, de rester au domicile le plus longtemps possible.
- **Le GMP des personnes prises en charge reste stable à un niveau élevé (soit plus de 700)**. Ce qui implique une prise en charge potentielle plus lourde, en temps d'intervention et de coordination.

ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

Le SSIAD Orvault-Sautron

Le partenariat

Le SSIAD est conventionné au niveau opérationnel avec les **cabinets infirmiers libéraux et l'Hôpital à domicile (HAD)** et travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs du secteur médico-social.

Des interventions conjointes et/ou du travail en binôme sont mis en place sur certaines situations avec l'HAD et les SAAD (Service d'aide à domicile). Ceci permet de soulager la charge en soin dans les accompagnements les plus lourds.

Le partenariat avec les **écoles d'aides-soignants** se poursuit (4 stagiaires accueillies de 2 écoles différentes en 2025).

La formation continue permet la montée en compétence et le soutien des équipes. En 2025, 4 temps d'analyse de pratique ont été accompagnés par une psychologue et un temps d'information sur les violences sexistes et sexuelles a été organisé. L'équipe a bénéficié de **48 jours de formation individuelle** (63 jours en 2024).

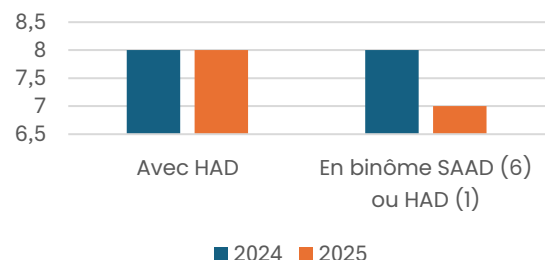
Nombre de kilomètres parcourus :

71 269 Km en 2025 (12 véhicules)

65 642 Km en 2024 (10 véhicules)

Cette hausse (+5627km) s'explique par l'augmentation du nombre de patients et de tournées dans le cadre de l'extension

Nombre de situations conjointes et binômes



Les réformes en cours

La réforme des services autonomie à domicile (SAD).

Le SSIAD a eu jusqu'au 31 décembre 2025 pour demander une autorisation de conventionnement avec un SAAD.

Tout au long de 2025 **le SSIAD et l'ADAR ont travaillé sur l'élaboration d'une convention de collaboration**, intégrant un projet de service commun qui proposera en 2026 aux usagers d'Orvault et de Sautron, **un guichet unique et un parcours d'aide et de soin coordonné**.

La réforme de la tarification des SSIAD

Elle vise à aligner les financements de l'ARS sur les besoins réels des personnes accompagnées et l'activité des services. Cette réforme s'étend sur une période de convergence progressive de cinq ans, de 2023 à 2027.

En 2025 le SSIAD a continué à alimenter la plateforme SIDOBA et a engagé un travail de pilotage du budget.

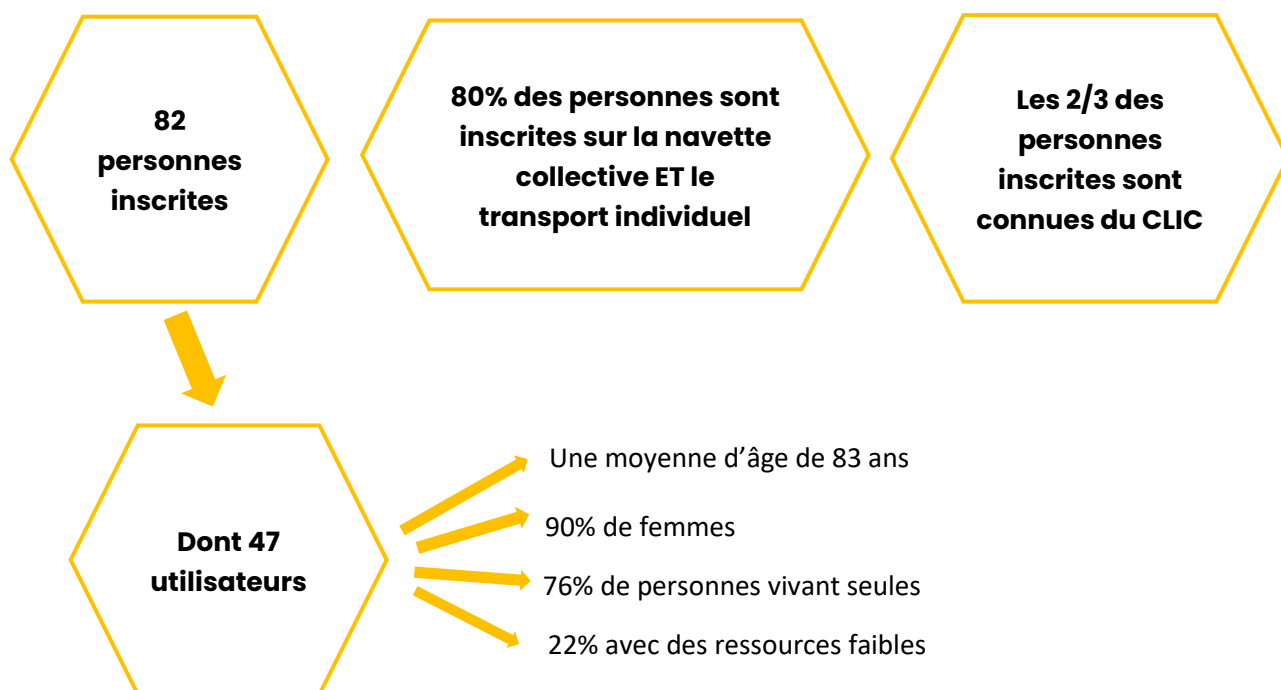
ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

Le transport solidaire Voitur'âge

Le dispositif de mobilité solidaire « Voitur'âge – navette seniors Orvault », créé en 2025 a pour objectifs de :

- **Favoriser la mobilité des personnes âgées** en facilitant leurs déplacements sur le territoire.
- **Lutter contre l'isolement des personnes âgées** en facilitant le fait qu'elles sortent plus régulièrement de leur domicile.
- **Promouvoir la création de lien social** en favorisant les interactions avec d'autres personnes âgées, des agentes de la collectivité et des bénévoles.

Ce dispositif est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, résidant à leur domicile sur la commune et étant en début de perte d'autonomie physique ou cognitive, isolées, et/ou en précarité financière.



Une **commission** étudie les situations (entrées et sorties du dispositif) en lien avec le **CLIC** ce qui permet une orientation précise et une fluidité dans les parcours.



Le transport individuel est assuré par **12 bénévoles**, qui apprécient la conduite, la relation sociale et la souplesse de leur mission.
147 trajets en 2025 : avant tout pour des **rendez-vous médicaux**



Le transport collectif est assuré par **2 agentes**, qui emmènent les bénéficiaires faire leurs **courses**.
24 navettes en 2025

ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

Les animations seniors et l'aide aux aidant·es

A partir de septembre 2024, des **ateliers et sorties en petit collectif** avec des seniors en situation d'isolement et/ou de précarité, ont été organisés en copilotage entre la médiation sociale et le service seniors et santé. Ces actions sont cofinancées par la **Conférence des financeurs**.



Le CCAS a proposé en 2025 une **offre d'accompagnement à destination des proches aidants en partenariat avec la Maison des Aidants de Nantes**

3 cafés d'échange animés par une psychologue de la maison des aidants ont été organisés au cours de l'année

Une participation progressive de 6 à 11 aidants par séance.

Des **ateliers thématiques** ont pu être proposés chaque mois d'octobre à juin :

- les mesures de protection juridiques animé par l'UDAF,
- des animations d'art thérapie, de relaxation
- une animation par le « Conteur Nantais »

Une prise en charge variable de 1 à 2 aidés pendant les ateliers

L'association France Alzheimer 44 propose une **Halte relais** un après-midi par mois à Orvault. Lors de cet accueil les aidant·es peuvent échanger entre eux ou avec un psychologue, pendant que des activités sont proposées aux malades.

ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

PERSPECTIVES 2026



- **Déployer le plan d'action Ville amie des aînés.**
- Mettre en œuvre la **réforme des services autonomie à domicile (SAD), déployer une messagerie sécurisée**
- Déployer un pilotage financier sécurisé du SAD Orvault-Sautron en lien avec la **réforme de la tarification.**
- Travailler avec NM et la Chapelle sur Erdre sur le futur **CPOM du CLIC.**
- Prolonger les actions existantes sur l'aide aux aidants en contribuant aux réflexions sur une **Halte répit itinérante** à l'échelle de Nantes Métropole et en prenant le relais de la maison des aidants sur l'organisation d'actions collectives.
- Poursuivre le projet « **Seniors en action** » (Conférence des financeurs).
- Continuer de mettre en œuvre le dispositif de mobilité solidaire **Voitur'âge.**
- Poursuivre l'intégration du **service animation retraité-ORA** au sein de la Direction de la Cohésion Sociale.

PROMOUVOIR LA SANTE

Les actions de prévention santé

La santé physique et mentale est une thématique dont le CCAS s'est récemment saisie. Le **travail participatif** de diagnostic et de construction du plan d'action s'est tenu tout au long de l'année 2025. Il s'est articulé autour des **huit thématiques de la**

Le renforcement des liens avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Erdre-et-Cens continue avec la mise en œuvre de la convention de partenariat :

- Mise à jour du plan canicule avant d'aborder la période estivale 2025 ;
- Sensibilisation des professionnels de la CPTS par la Ville sur les situations de harcèlement chez les enfants ;
- Signature par la CPTS (et 23 autres signataires) du contrat local contre les violences sexistes et sexuelles le 24 juin 2025 ;
- Travail sur l'exercice coordonné, sur la préfiguration d'un espace santé à Plaisance, sur l'installation de professionnels de santé à Orvault ;
- Construction d'une action partenariale autour de la prévention du cancer colorectal pour le grand public (mars 2026) ;
- Construction d'une action partenariale autour de la prévention des écrans avec l'intervention de la CPTS en direction des agents municipaux de la petite enfance (mars 2026) ;
- Sensibilisation des parents à la consommation d'alcool des moins de 18 ans (lien avec France addiction et le CLSPD, à partir de décembre 2025).

Organisation d'une **formation sur les premiers secours en santé mentale** à destination de 12 professionnels travaillant en direction des jeunes (agents de la Ville et CSC de la Bugallière). Cette formation a été intégralement financée par la CPAM.

Le Contrat local de santé à l'échelle métropolitaine a été mis en œuvre en 2025. Les associations et les collectivités ont pu déposer des actions dans le cadre d'un appel à projets.

La Ville d'Orvault a déposé **3 projets** pour une subvention totale perçue de 4900€ :

- Maman au naturel
- Sport ami des aînés
- Compétences psychosociales

L'organisation d'actions collectives à destination des habitants :

- Une sophromarche (activité physique)
- Un atelier de réalité virtuelle (santé mentale)

PROMOUVOIR LA SANTE

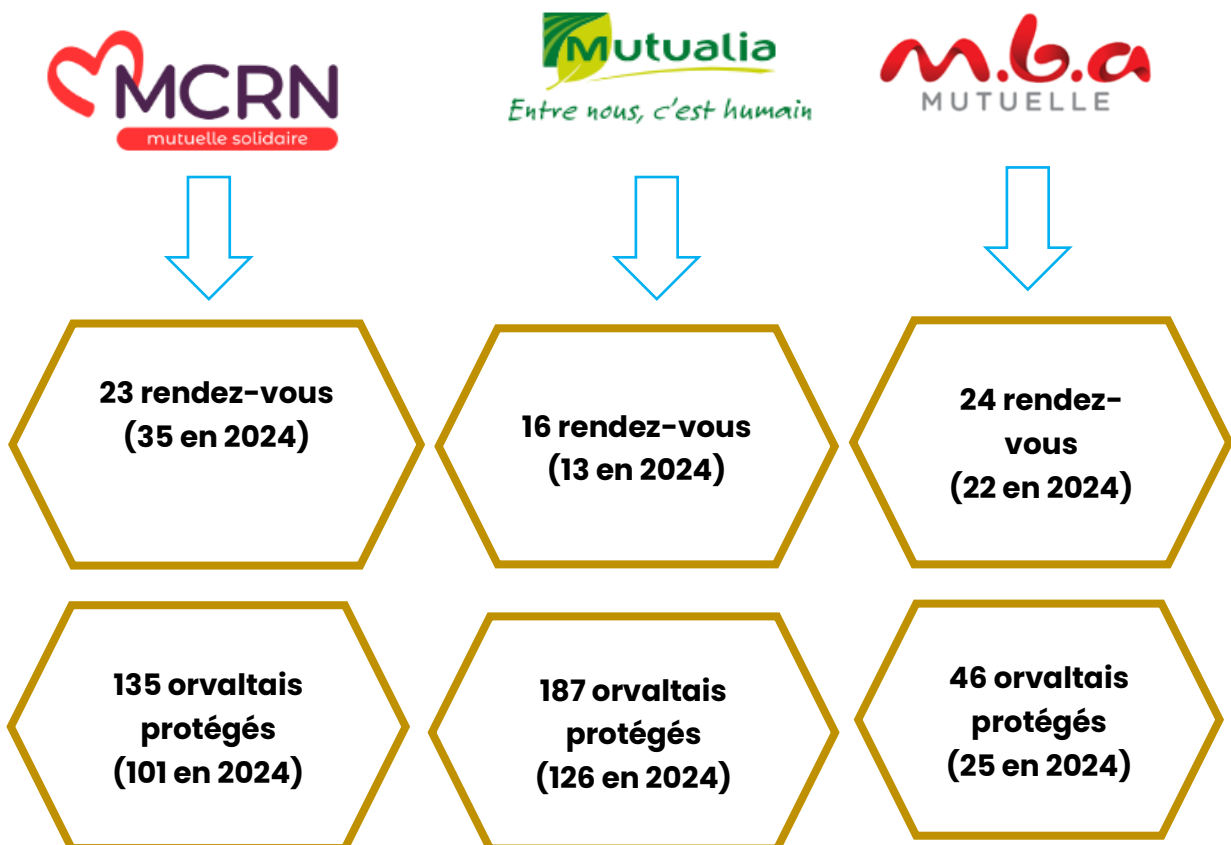
Les mutuelles communales

Le CCAS a mis en place en 2024 un **partenariat avec 3 mutuelles** : la MCRN, MBA et MUTUALIA.

Les permanences de ces mutuelles communales permettent de sensibiliser les habitant-es à l'importance de souscrire à une mutuelle complémentaire, de proposer des complémentaires santé de qualité à un prix abordable et de rendre ainsi plus accessible le recours aux soins.

La convention entre la Ville et les trois mutuelles a permis :

- L'organisation de **63 rendez-vous** réalisés lors des permanences des mutuelles (contre 70 en 2024) ;
- La prise en charge de **368 orvaltais par une des 3 mutuelles** (+46% de personnes protégées depuis 2024).



Le CCAS a également mis en place des **actions collectives** en s'appuyant sur les mutuelles communales, à savoir deux ateliers relaxation et un atelier alimentation.

PROMOUVOIR LA SANTÉ

PERSPECTIVES 2026



- Continuer de faire vivre la **convention de partenariat avec la CPTS Erdre-et-Cens** (prévention cancers, vaccination, gestion crises sanitaires...).
- Poursuivre la réflexion sur **la mise en place de maison de santé/cabinets médicaux pluriprofessionnels** (Plaisance, Bourg, Ferrière).
- Participer au **contrat local de santé métropolitain** et établir **une feuille de route transversale pour la Ville d'Orvault**.
- Participer aux **points de secteurs santé mentale** avec le CMP de Beaumanoir.
- **Maintenir l'engagement des 3 mutuelles** : organiser une réunion d'information grand public ; continuer d'organiser des ateliers thématiques ; renforcer le lien avec les travailleurs sociaux.

FAVORISER LE LIEN SOCIAL

La médiation sociale

BILAN QUANTITATIF

3 808

Habitants touchés

-26%

vs 2024 (5 120 hab.)

22%

Public Seniors (+4pt)

308

Activités organisées

Répartition du public

22%

Public Seniors

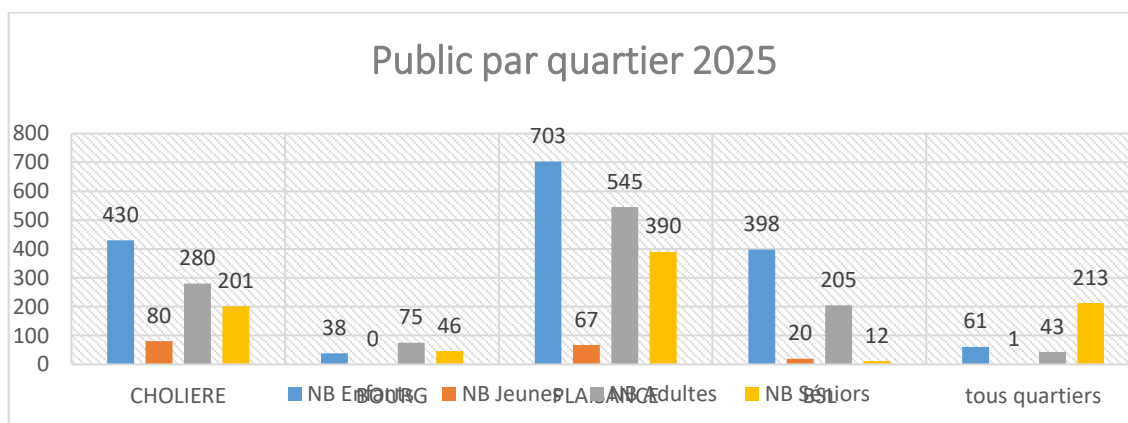
78%

Autres publics

Points clés

- Baisse liée à la réduction d'effectifs de la médiation sociale
- Hausse significative du public senior (+4 points)
- Notoriété de l'équipe en croissance
- Demandes en augmentation constante

Répartition du public par âge et par quartier



ALLER-VERS — Les effets qualitatifs observés

Reconnaissance institutionnelle	Présence rassurante	Veille sociale active	Efficacité invisible
Spontanée, par les habitants eux-mêmes	Réduction du coût psychologique d'accès aux services	Détection précoce des situations fragiles	Crises évitées, isolements prévenus, recours non-advenus

Les activités de l'équipe

- **Cafés & accueil**
Espaces de participation et convivialité
- **Porte-à-porte**
Vers les habitants les plus éloignés
- **Accompagnement individuel**
Accès aux droits et aux soins
- **Animations de proximité**
Faire vivre le quartier
- **Déambulations**
Aller-vers structure sur le terrain
- **Sorties culturelles**
Accès à la culture et inclusion
- **Collectifs Cholière**
Soutien aux dynamiques locales
- **Escapades en minibus**
Inclusion et mobilité

PROJETS STRUCTURANTS

Diagnostic Social Cholière / Salentine

Fev. 2025 → Juil. 2025 → Nov. 2025

- Présentation en février 2025
- Volet social : EVS / CSC mobile municipal
- Volet urbain : espaces verts, locaux socio-culturels
- Maintien de présence régulière sur le quartier
- Augmentation rapide de la population en cours et à venir

Territoire de Réussite Educative (TRE)

- Levier important pour la médiation de proximité.
- Renforcement du lien avec les familles
- Développement de partenariats stratégiques
- Investissement sur le long terme
- Vacances de poste (avr-juin, sept-oct 2025)

FAVORISER LE LIEN SOCIAL

PERSPECTIVES 2026



- **La Santé Globale comme pivot de l'intervention.**
- **Accès aux soins :** Renoncement financier, méconnaissance des droits (CMU-C, ACS...).
- **Santé mentale :** Accompagnement renforce, orientation et suivi des personnes fragilisées.
- **Prévention :** Dépistages, information, ateliers sante et campagnes de proximité.
- **Bien-être :** Sophrologie, socio esthétique, activités douces et conviviales.

PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

La mission handicap

En 2025, la mission Handicap a poursuivi **le déploiement de ces actions :**

Elaboration du second plan handicap 2025-2026



- De par sa transversalité, le plan a été réfléchi conjointement et coconstruit collectivement avec les services pilotes.

Mise en place d'un atelier musical

- L'école des musiques Origami propose depuis février 2025, un atelier musical hebdomadaire destiné aux personnes en situation de handicap.
- Deux musiciennes encadrantes spécialisées dans l'accueil musical ont ainsi accompagné 6 adultes venant pour la plupart de l'ex-foyer de vie Jules Verne. La nouvelle année scolaire 2025-2026 propose de nouveau cet atelier.



Poursuite de l'opération Duoday à destination des agent-es de la Ville

- Accueil de 6 personnes en situation de handicap au sein des services pour leur faire découvrir un environnement de travail et/ou des métiers, préciser un parcours professionnel... Cette opération est un évènement européen auquel la France participe depuis 2018 et Orvault, pleinement, depuis 2024.
- Action pilotée par l'ALGEEI – Association laïque de gestion des établissements d'éducation et d'insertion, en collaboration avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.
- Une forte demande de la part du partenaire Esatco Orvault notamment, qui, chaque année, compte environ 60 demandes de participation des travailleurs et travailleuses.

Poursuite du partenariat Adapeila-Ormédo

- Depuis quelques années déjà, la Ville via son service de Lecture publique, collabore aux côtés de l'esatco Orvault et de l'Unité Préparatoire A la Vie Sociale (UPAVS) – établissements/services de l'Adapeila – à travers des parcours à thèmes. En 2023-2024, la thématique était la poésie, l'année suivante la BD et cette année, c'est la presse qui est travaillée au sein de ce groupe de 18 travailleurs et travailleuses et jeunes.
- Ces moments de rencontre et de découverte, inscrits dans le cadre d'une convention tripartite, renforcent la dynamique d'inclusion au sein de la commune.

1- Mise en place d'une déambulation au Petit Chantilly pour renforcer l'accessibilité

- Des membres représentants d'associations, de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) se sont réunis en mai 2025 aux côtés de services de la Ville et de Nantes Métropole, pour participer à une déambulation au cœur du quartier du Petit Chantilly. Cette marche a pour objectif de relever des défauts d'accessibilité sur l'espace public et d'en proposer des corrections.



2- Mise en œuvre de la semaine du handicap

- 3^{ème} édition du 6 au 12/10.

- Mobilisation des associations du territoire
- Plusieurs temps de sensibilisation au grand public, aux enfants et agent-es de la collectivité.

PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

PERSPECTIVES 2026



- Poursuivre **les actions du plan en cours** (2025-2026) et engager une **réflexion collective sur le prochain plan Handicap**
- **Réfléchir sur des actions de sensibilisation tout au long de l'année** en associant les partenaires du territoire
- Revoir la délibération de la CCA.

L'EVOLUTION BUDGETAIRE DU CCAS (2024 à 2025)

Le CCAS est un établissement public communal disposant d'une **autonomie fonctionnelle** (avec un organe délibérant) mais n'emploie directement aucun agent, la masse salariale étant portée par la Ville. **Les deux entités juridiques distinctes (CCAS et Ville) sont étroitement liées**, les actions développées par les différents services étant complémentaires et sont majoritairement mises en œuvre en transversalité. **Les actions développées par le CCAS sont financées par la Ville d'Orvault**, avec des contributions financières de certaines institutions (ARS Pays de la Loire etc.). D'autres dépenses à vocation sociale sont par ailleurs directement prises en charge sur le budget de la Ville (notamment les projets liés au quartier prioritaire politique de la ville Plaisance).

Par ailleurs, la Ville met à la disposition du CCAS des locaux, du personnel et des fonctions supports. En 2025, **les effectifs du CCAS d'Orvault était de 41.6 ETP**.

EFFECTIFS AU 31/12/2025 (ETP financés)	ETP
Direction	1,3
Solidarité	18,6
Séniors-Santé	21,7
<i>dont CLIC</i>	3,3
<i>dont SSIAD</i>	15,8
	41,6

Certains ETP (directeur ; assistante de direction ; responsable service solidarité ; responsable service seniors et santé ; assistante administrative) ont fait l'objet d'une répartition Ville/CCAS, en fonction du temps de travail effectivement réalisé. La masse salariale correspondant au **41.6 ETP financés en 2025 est de 2 177 787€**.

Le budget du CCAS est composé d'un **budget principal et d'un budget annexe** dédié exclusivement au Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD ; futur SAD), établissement social et médico-social relevant de l'Agence régionale de santé (ARS).

Budget principal CCAS (compte financier unique)

Fonctionnement	2022	2023	2024	2025
Dépenses	373 516 €	362 959 €	400 354 €	420 973 €
Recettes	492 353 €	297 505 €	326 966 €	394 401 €
Résultat exercice	118 838 €	-65 453 €	-73 388 €	-26 572 €
Investissement	2022	2023	2024	2024
Dépenses	637 €	0 €	250 €	1 027 €
Recettes	1 000 €	0 €	620 €	405 €
<i>Hors charges de personnel, excepté celles du CLIC (service partagé avec la commune de la Chapelle-sur-Erdre)</i>				
	2022	2023	2024	2025
Résultat global de clôture avec reports	182 134 €	116 670,36€	42 913 €	15 718 €

Les principaux postes de dépenses du CCAS pour l'année 2025 ont été les suivants :

- 193,3 K€ dédiés au fonctionnement du CLIC Orvault / La Chapelle-sur-Erdre ;
- 106,7K€ dédiés aux chèques d'accompagnement personnalisé (aide alimentaire) ;
- 19,7 K€ dédiés aux subventions versées aux associations qui œuvrent sur le territoire de la commune dans le secteur social et médico-social ;
- 10,1K€ dédiés aux aides sur facture et 5,8K€ dédiés aux aides à la pratique sportive, culturelle et artistique ;
- 7,9 K€ d'aide au portage de repas ;
- 5,4K€ dédiés au handicap ;

Les principaux postes de recettes du CCAS pour l'année 2025 ont été les suivants :

- Subvention d'équilibre Ville d'Orvault : 95K €
- Nantes Métropole (CLIC) : 84.8 K€
- Ville d'Orvault (CLIC) : 50,2 K€
- Etat / ANCT (France Services) : 45 K€
- Ville de la Chapelle sur Erdre (CLIC) : 38,5 K€
- Solidarité Estuaire / Anef Ferrer (logements temporaires) : 24,9 K€
- Etat/Nantes Métropole (Pacte métropolitain des solidarités) : 8.3 K€

Budget annexe CCAS (compte administratif du SSIAD)

Fonctionnement	2022	2023	2024	2025
Dépenses	810 212 €	797 825 €	925 540 €	1 029 744 €
Recettes	752 952 €	778 707 €	927 320 €	1 034 749 €
Résultat exercice	-57 260 €	-19 118 €	1 780 €	5 006 €
Investissement	2022	2023	2024	2025
Dépenses	15 593 €	19 406 €	17 005 €	38 938 €
Recettes	1 000 €	26 646 €	46 193 €	20 071 €

	2022	2023	2024	2025
Résultat global de clôture avec reports	73 702 €	113 077 €	37 631 €	85 870 €

En fonctionnement, les principales dépenses budgétaires sont les frais de personnel (836K€), les prestations à caractère médicale (actes des infirmières libérales / 50K€), frais de gestion courante (fluides, loyer, carburant etc.).

ANNEXE : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le CCAS exerce obligatoirement ses compétences dans chaque commune de plus de 1500 habitants. **Il est administré par un conseil d'administration, placé sous la responsabilité du Maire, Président du CCAS.**

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son Président, pour délibérer des affaires relevant de sa compétence.

Les membres du conseil d'administration du CCAS sont les suivants :

Membres élus	Valérie DREYFUS Vice-présidente du CCAS, adjointe à la cohésion sociale	Brigitte RAIMBAULT Adjointe déléguée aux seniors et à la santé	Anne-Sophie JUDALET Conseillère municipale	Ronan GILLES Conseiller municipal	Sébastien ARROUET Conseiller municipal	Maryse PIVAUT Conseillère municipale
Membres nommés par le Maire	Solange RENAUD Action Solidaire Orvault Représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions	Nathalie ENET APF France Handicap Représentant des associations de personnes handicapées	Gilles PECOT Partage Solidarité Orvault Représentant des associations œuvrant dans l'insertions et de lutte contre les exclusions	Marie-Agnès RAHAL Confédération sociale des Familles Représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF	Chantal LE MENELEC Orvault Retraite Active Association œuvrant dans le domaine des personnes âgées	Françoise CAMUS-CHEVALIER Les petits papiers d'Orvault Association à but humanitaire et éducatif

Le renouvellement du Conseil d'administration est prévu après les élections municipales de mars 2026, conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles.